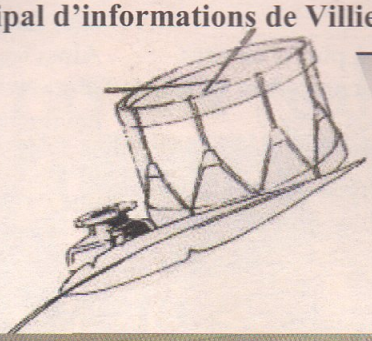


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Juillet 2007

N° 40



Le mot du maire

Nous approchons de la fin de notre mandat municipal, j'ai pensé qu'il serait bon de jeter un coup d'œil en arrière pour voir tout ce que nous avons fait et un regard en avant pour voir tout ce qu'il reste à faire.

Dans ce numéro chacun expose la partie sur laquelle il a travaillé et donc qu'il connait le mieux et cela aussi bien au niveau de la municipalité et des syndicats intercommunaux mais également au sein des associations.

Nous avons agrémenté la présentation en ajoutant de nombreux plans et photos pour rendre les exposés plus parlants mais aussi pour vous faire un peu oublier l'aridité de certains sujets.

Alain Champion



Directeur de la publication : Alain Champion, maire
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
Comité de rédaction : André Orts, Philippe Esclangon, Corinne André, Roger Magert, Francine Magert, Blanche Quilain
Mise en page : Philippe Esclangon
Impression : CL2. Paris

PRÉSENTATION

Lorsque j'ai lancé l'idée de profiter de ce 40ème numéro pour faire un bilan des activités du village, que ce soit celles de la Municipalité ou celles des Associations, je ne pensais pas que tous répondraient avec autant de ponctualité et d'enthousiasme.
Qu'ils soient tous remerciés.
Le présent numéro est exceptionnel à plus d'un titre.
C'est la première fois qu'il est aussi complet et surtout que tant de personnes de Villiers-sous-Grez y participent.
C'est la preuve que dans ce village, il se passe beaucoup de choses sur le plan culturel, social et sportif.

Le sommaire ci-dessous démontre l'importance et le volume du travail accompli par le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, et les membres des commissions (soit une trentaine de personnes), mais également les activités des onze associations communales et des quatre associations cantonales.
Ainsi les signataires (qui représentent certainement plus d'une centaine de personnes : bureaux et bénévoles) se dévouent, inlassablement, pour les huit cents Villarons.

Merci à tous d'avoir joué le jeu, pour faire de ce numéro une œuvre véritablement commune.

Le rédacteur en chef

SOMMAIRE

Page 1 Le mot du maire, Alain Champion
Page 2 Présentation et sommaire,
Jean-Paul Clément, rédacteur en chef

Page 3 **1 Activités du Conseil et des commissions**
1-1 Les travaux réalisés
Page 4 Le plan triennal, Jean Lepage
Page 5 Le RPI, André Orts
Page 6 Travaux d' entretien : cimetière, bâtiments, voirie, Jean Lepage
Enfouissement des lignes,Philippe Esclangon

Page 7 **1-2 La préparation de l'avenir**
Le PLU, Jean-Paul Clément
Page 8 L'Atlas communal, Jean-Paul Clément
Page 9 Finition de la restauration et aménagement des abords de l'église, Jean Lepage

Page 10 **1-3 Les autres commissions**
Finances, Alain Champion
Page 11 CCAS, Corinne André
Bibliothèque municipale, Jean-Paul Clément
Page 12 Culture et animation, Gérard Colas
Page 13 Agence Postale, Alain Champion
Page 14 Information communication, Jean-Paul Clément
Page 15 Jeunesse et sport, Roger Magert

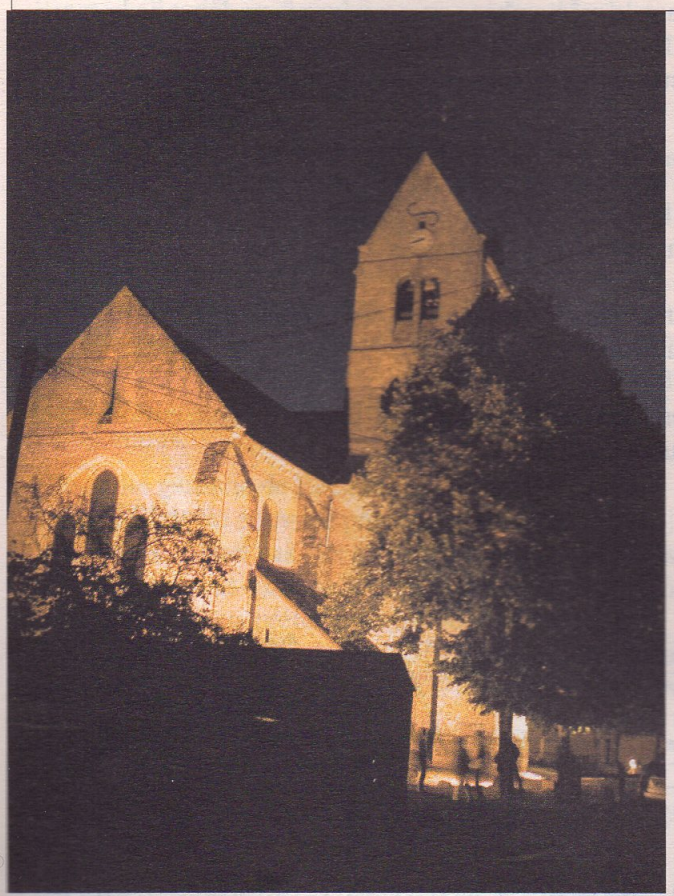
Page 16 **1-4 Syndicats inter communaux**
Syndicat du collège de La Chapelle la Reine, Jean Lepage, André Orts
PNR, André Orts, Jean-Paul Clément
Eau et assainissement, Alain Champion
Page 17 SMEP, Jean-Paul Clément, Gérard Colas
Page 18 Syndicats des Transports, Alain Champion, Jean Lepage
Syndicat des ordures ménagères, Alain Champion, Philippe Esclangon
Page 19 Syndicat d'électrification, Philippe Esclangon
Ouverture du marché gaz, électricité, Philippe Esclangon

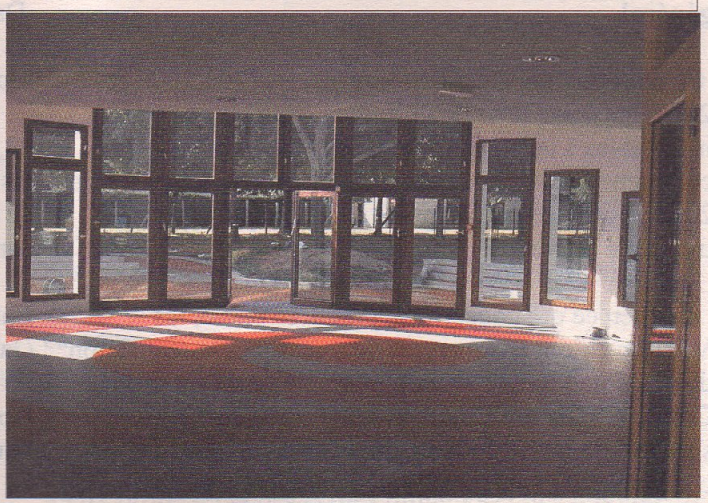
Page 20 **2 Activités des associations**
Associations communales
1-Amicale villaronne,
A-Activités Générales, Roger Magert
Page 21 B-Chorale « A Travers Chants », Bernard Leroy
Page 22 C-Théâtre du Grabuge, Gilles Guillot
Page 23 D-Bonnes Nouvelles
E-Le Printemps des Poètes, Isa Mercure
Page 24 F-Peinture et Sculpture, Nati Colas
2-Association à vivre, Jérome Mandiéla
Page 25 3-Les Envahiss'notes, Laurence Leroy
Page 26 4-Club des aînés, André Surget
5-Amis de Villiers-sous-Grez, André Surget
Page 27 6-Le Coq Chantant, L'équipe Coq Chantant
Page 28 7-Expressions libres, Yves Lechevallier
Page 29 8-Société de Chasse, Robert Fougères
9-Groupe cynégétique, Claude Charpentier
Page 30 10-Tennis club de Villiers, Pierre Champion
Page 31 11-Association des Boulistes, Serge Picard
Associations cantonales
Page 32 1-Sauvebois, Nelly Amiot
Page 33 2-ESF, Pierre Champion
Page 34 3-Les Amis du Patrimoine du canton, Joël Poulain
Page 35 4-Anciens du canton, Jeanine Fraix
Page 36 Salon du Livre et du Patrimoine

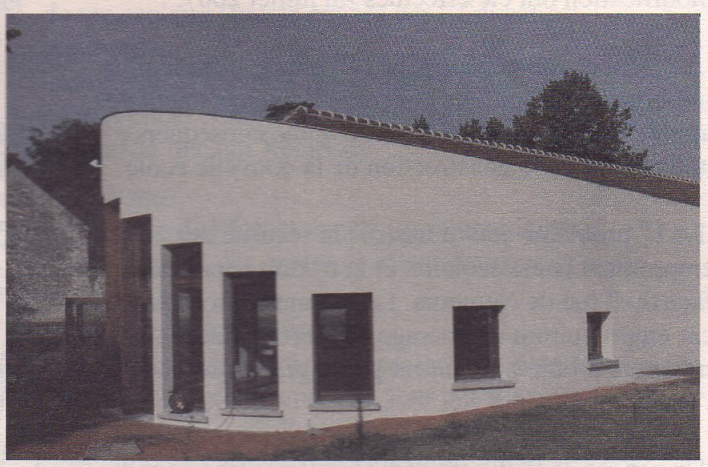


1 - Les activités du Conseil et des Commissions

1.1 - Les travaux réalisés









Illuminations de l'église installées en 2006.

La première année scolaire de notre école maternelle rénovée

Le nouveau jardin d'enfants



PLAN TRIENNAL DE RÉFECTION DE LA VOIRIE ET D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ

Dès la première année de la mandature, le Conseil municipal s'est préoccupé d'assurer et d'améliorer la sécurité dans le village, tout en procédant à des réfections ponctuelles de la voirie ou des trottoirs.

C'est ainsi que fut élaboré en 2003 un programme subventionné à concurrence de **55% par le Conseil général**.

Ce plan triennal devait être réalisé en 2004/2005 et 2006, mais par suite de différents retards non imputables à la Municipalité, ces travaux n'ont commencé qu'en 2006 mais devraient être terminés fin 2007 pour la deuxième phase, et début 2008 pour la troisième phase.

.1 En ce qui concerne la première phase, les Villarons n'ont pas manqué de remarquer la réalisation de dos d'âne rue de Nemours, rue de Larchant et rue Creuse (2). Ils ont sûrement sauté sur le passage surélevé de la rue du Buisson, surdimensionné et non conforme au plan et à la réglementation. Les travaux de modification ont été effectués fin juillet 2007.

.2 En ce qui concerne la 2ème phase, c'est la plus importante, puisqu'elle concerne l'aménagement des abords de l'église et du foyer, comme conséquence notamment de la construction de la nouvelle école.

Le 1er problème était d'assurer la sécurité des enfants empruntant le car scolaire, et le trottoir sera aménagé en face du 7 rue de Nemours. Les enfants descendant du car emprunteront un passage couvert et n'auront qu'une traversée à faire pour entrer par la grandiose porte de l'école.

Un espace de jeux sera dédié sur l'emplacement du terrain dit « **terrain à Robert** », barbarisme qui écorche les oreilles du directeur honoraire et 2ème adjoint, André Orts, puisqu'il faut dire **« le terrain de Robert ».**

Dans la partie appartenant à la commune, 12 places de parking seront aménagées, et ce dans le but de supprimer le stationnement devant l'église dont l'espace ne sera plus emprunté que par les véhicules officiels, lors des cérémonies (mariages, enterrements).

Entre ces deux terrains, une partie conservera sa vocation verte et des arbres fruitiers seront plantés.

Enfin, un sens unique de circulation sera créé, de la rue de Nemours par l'allée Jean Tardieu et retour à la rue de Nemours par la nouvelle allée créée, presque en face de la rue de la Croix Lambert. (voir plan).

Lorsque le terrain de jeux des enfants aura été installé et que les arbres auront poussé, cet ensemble devrait avoir fière allure, nonobstant le fait qu'on ne peut en exclure totalement les voitures.

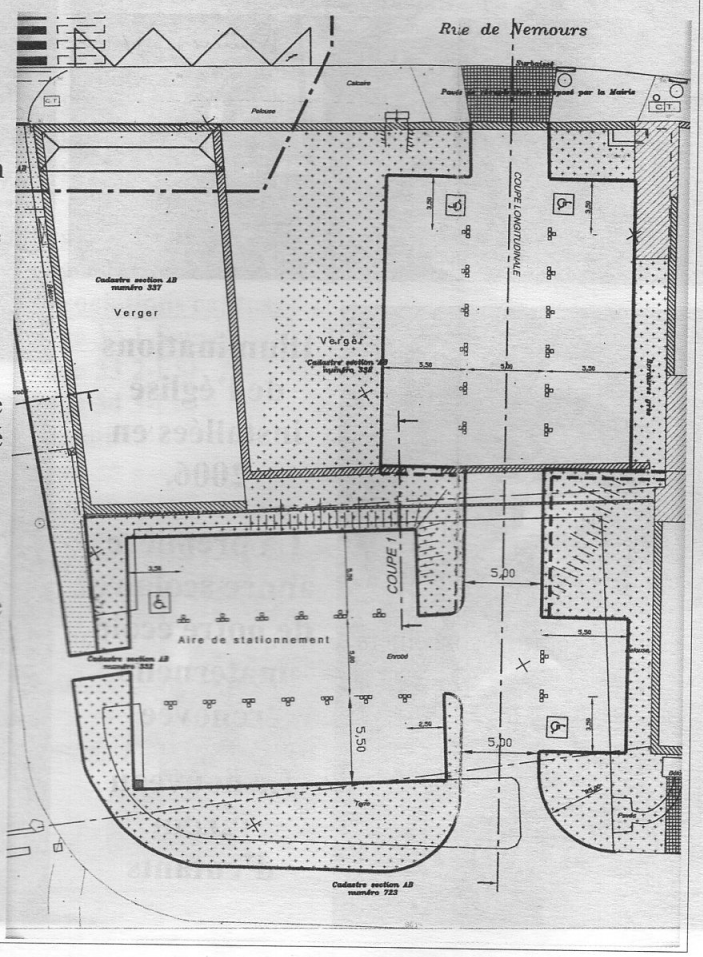
Dans la même phase, sera aménagé, au début de la rue de Nemours, un trottoir élargi côté impair qui devrait sécuriser les piétons et faire ralentir les véhicules.

.3 La 3ème phase est moins grandiose, mais intéresse les habitants du centre du village, réfection de la ruelle de la grand cour (chemin de randonnée GR 13) et de son vis à vis, le chemin des trois pierres.

Enfin, dans la même phase, les trottoirs de la rue de la Garenne seront achevés.

Après tant de réunions et de retards, on voit, enfin le bout du tunnel

Jean LEPAGE
1er adjoint



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTER COMMUNAL (R P I)

Ma tentation a été grande d'évoquer l'histoire du RPI depuis sa création. Je me suis aperçu, en consultant la collection de notre revue municipale LE PLUME TAMBOUR, que tout a été dit sur ce sujet : cela m'évitera toute répétition qui pourrait ainsi devenir fastidieuse.
Je vous invite cependant à lire et à relire, notamment le numéro 37 de novembre 2006 de cette revue, consacré en partie à l'inauguration de notre École maternelle qui est, à mon sens, une réalisation dont nous pouvons être fiers.

Malgré quelques critiques inévitables dès lors qu'il s'agit d'une nouveauté quelque peu audacieuse, la majorité des Villarons a aimé cette nouvelle école, son architecture et son aménagement. Ceux qui ne l'ont pas encore visitée sont invités à le faire.

Dans notre maternelle, les enfants trouvent un cadre idéal à leur épanouissement, et profitent pleinement d'un enseignement de qualité. Notons également que notre École est dotée d'installations et de matériels que peuvent nous envier des établissements plus importants.

La halte garderie de Recloses reste bien sûr d'actualité. Un nouveau projet va être étudié. Le projet initial ne plaisait pas aux élus de Recloses, et les élus de Villiers-sous-Grez se sont rangés à leur avis. Bien sûr nous aurions préféré que les deux réalisations soient terminées dans les délais, mais trop d'aléas sont survenus.

C'est un dossier que nous suivrons avec toute l'attention qu'il mérite.

Plus de 300 personnes sont directement concernées par le RPI :

- 117 enfants et leurs parents pour l'ensemble des deux communes, soit environ 25 % de la population totale (rappelons que lorsque le RPI a été décidé en 1995, il y avait tout juste 80 élèves pour l'ensemble des deux écoles).

Trois élus par commune sont réunis au sein du comité syndical du RPI et prennent, à la majorité, toutes les décisions concernant la vie de nos écoles, et en particulier les questions financières.

Les directeurs (trices), le responsable des parents d'élèves et trois conseillers techniques prennent part aux débats avec voix consultative.

Le RPI, bien que propriétaire des écoles, ne possède pas de fonds propres. Ce sont les communes qui alimentent son budget, selon le calcul suivant :

- 50 % au prorata du nombre d'habitants
- 50 % au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

La participation globale des communes au budget de fonctionnement et d'investissement s'élève pour l'année 2007 à 47.078 □, soit
pour Villiers : 24.586 □,
pour Recloses : 22.482 □,
à savoir pour Villiers, 4,64 % du budget communal de fonctionnement.

Ce budget nous permet de gérer les dépenses suivantes :
fournitures scolaires, mobilier, télécommunications, produits d'entretien, réparations, chauffage, eau, électricité, achat de produits divers (entretien de pharmacie, etc.), et de matériels électro ménagers, , entretien des photocopieurs, entretien des locaux neufs, secrétariat du RPI.

La fourniture des repas est payée par la participation, très raisonnable, des parents, et il ne reste à la charge des communes que les salaires des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) et des employés des cantines.

L'année scolaire 2006/2007 a fonctionné avec les personnels suivants :

à Villiers
-deux professeurs des écoles titulaires et une adjointe de vie scolaire (toutes payées par l'Education Nationale).
-deux ASEM (Agents Spécialisées des Ecoles Maternelles) : employées municipales, une payée par Villiers et une par Recloses.

à Recloses
personnels de l'Education Nationale titulaires :
-5 professeurs des écoles (1 classe fonctionne à mi-temps)
-1 enseignant spécialisé
-1 professeur des écoles qui permet à la directrice d'être déchargée de cours un jour par semaine.
-2 psychologues du RASED (**R**éseau d'**A**ide **S**pécialisé aux **E**nfants en **D**ifficulté) interviennent dans l'école à la demande des enseignantes.
Personnels contractuels payés par l'état :
-1 AVS (Adjointe de Vie Scolaire)
-1 EVS (Employée de Vie Scolaire)

Un tel encadrement permet d'excellentes conditions d'enseignement.

Nous espérons que les postes d'enseignement et les emplois AVS et EVS financés par l'Etat, pourront nous être conservés longtemps.
Quant aux élus, nous nous efforcerons de gérer au mieux le budget mis à notre disposition par les communes. Longue vie à notre RPI.

André ORTS
2ème adjoint
Président du RPI

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENT

En dehors du plan triennal pour la sécurité et l'amélioration de la voirie, différents travaux ont été entrepris

CIMETIÈRE

Un nouveau cimetière a été créé, avec établissement d'un plan de l'emplacement des concessions et des allées et création d'un colombarium (monument destiné à recevoir les urnes funéraires) avec jardin du souvenir (puits où l'on peut répandre les cendres). L'ensemble de l'opération est terminé et en service.

BÂTIMENTS

Sans faire de gros travaux, il a été nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien et quelques aménagements

- construction d'un local complémentaire au secrétariat de mairie, dans l'ancien préau de l'école (qui donne une plus grande surface de rangement et permet de tenir des réunions à six ou huit personnes)
- travaux urgents de conservation et de remise en état du logement communal jouxtant le local de l'Agence Postale(3 rue de Larchant)

Au Foyer Rural Jean-Louis GARBAN,,il a fallu procéder aux travaux nécessaires à la mise en conformité des locaux (lessivage des murs, décapage et remise en brillance du carrelage, révision complète de l'installation électrique, mise en place d'une alarme-incendie, remplacement de portes non conformes à la réglementation) ou au simple entretien dû à l'écoulement du temps, tel que le remplacement de la chaudière au fuel par une chaudière à gaz.

VOIRIE

En dehors des travaux financés partiellement par le Conseil Général, il a été nécessaire d'entretenir certaines de nos routes communales et dès le mois d'avril 2002,il a été décidé de

-combler les trous sur la route de LARCHANT(2002)
-refaire le goudronnage sur la route de BOURRON-MARLOTTE (2003)
-idem pour la route de LARCHANT(2004)

Il est prévu, enfin, la réfection des rues de La Croix Lambert et de la Garenne(goudronnage) et l'aménagement d'un Rond- point ralentisseur dans la rue Gabriel Bachet, ainsi que de 4 arrêts-bus (2 pour la place Rapine et 2 pour la rue René Lefebvre)
Ces opérations ont été partiellement financées par le Conseil Général. JL

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

L'enfouissement des lignes est une opération qui répond à divers buts. D'abord elle diminue la vulnérabilité du réseau en cas d'intempéries ou de travaux sur la voie publique, ensuite elle améliore la qualité de la desserte en révisant le diamètre des fils, enfin elle ajoute à l'esthétique des lieux, car souvent les lignes ont été installées par étapes successives et il en résulte un grand désordre.
Dans notre commune, des renforcements de réseau ont été réalisés il y a peu dans les nouveaux quartiers avec installation de 2 transformateurs supplémentaires, mais l'enfouissement est l'opération la plus récente, elle a été effectuée dans le quartier autour de l'église. Là, les coups de foudre sont nombreux et les perturbations électriques étaient importantes, cela malgré ou peut-être à cause du paratonnerre dont est équipée l'église.
En plus, nous avons profité de l'opération pour enfouir le réseau téléphonique, remplacer les branchements en plomb du réseau d'adduction d'eau et aussi pour installer une illumination de l'église que d'aucuns disent bien réussie.
Il ne faut pas confondre ces opérations sur notre réseau à 230/380 Volt avec les enfouissements qui ont eu lieu très récemment rue Gabriel Bachet et rue de Nemours.
Ces derniers travaux sont le fait d'EDF qui cherche à sécuriser son réseau en haute tension (20 000 Volt) qui était le siège de nombreux incidents en cas de vent ou d'orage. Pour ces dernières opérations, EDF a demandé seulement l'autorisation de travailler sur la commune sans qu'il ne nous en coûte rien.
Au sujet de l'enfouissement du réseau 230/380 Volt, il serait souhaitable qu'il s'étende à toute la commune, mais à cause de son coût, cela n'est pas possible dans l'immédiat. Nous avons des subventions pour cette opération, mais elles sont plafonnées à un certain montant chaque année. Pour pouvoir bénéficier du maximum de subvention, j'ai divisé le village en 20 zones en pensant que l'opération risquait donc de s'étendre sur 20 ans. Mais le coût, malgré les subventions, est tellement important pour la commune que nous n'avons programmé l'opération suivante (la rue de l'église) que pour dans 3 ans, on peut donc mesurer le temps que cela doit prendre pour que le village soit complètement débarrassé de ses fils aériens.
PE

1.2 - La préparation de l'avenir

TRANSFORMATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Dans sa séance du 9 novembre 2001, le maire a entamé un débat sur la révision du POS qui s'est concrétisé par la décision du 27 mai 2002 d'entamer la procédure de révision.

L'étude fit l'objet d'un premier retard du fait que le PNR du Gâtinais français avait proposé d'établir un Atlas Communal (voir plus loin) et la demande en fut faite par le Conseil au PNR le 25 octobre 2002. Malheureusement, des difficultés internes au PNR ont fait que les premières études de l'Atlas Communal faites par le Cabinet PRIEUR, délégué choisi par le PNR, ne le furent qu'en 2006.

Très raisonnablement, le Conseil a donc choisi de continuer la procédure et, après appel d'offre, a choisi le Cabinet CDHU (Monsieur MAHOT) pour réaliser les études en vue de l'établissement du PLU, et ce dans sa séance du 18 avril 2003.

De nombreuses réunions de la commission spéciale nommée le 27 mai 2002 suivirent, ainsi que des réunions de concertation avec les différents organismes concernés (DDE, PNR, SMEP, communes voisines, etc.).

Le 9 février 2004, fut organisé au Conseil Municipal, le débat prévu par le Code de l'Urbanisme,au cours duquel le bureau d'études CDHU présenta les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Communal (PADC). Le bureau d'études rappela les objectifs communaux :
-permettre un développement modéré et raisonnable de l'habitat
-permettre l'implantation d'activités artisanales et de services non nuisants pour la population
-analyser les possibilités de reconversion des bâtiments agricoles
-élaborer un document en compatibilité avec le Schéma Directeur de Fontainebleau et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
Les axes d'aménagement étaient soulignés :
-Trouver les cohérences à l'extension du bourg
-Penser le bourg à partir de sa trame originelle
-Définir les conditions d'évolution de l'espace agricole
-Assurer la préservation des espaces naturels et l'organisation paysagère.
Ces orientations générales ont rencontré l'acquiescement du Conseil municipal.
Le 19 mars 2004 fut organisée la première réunion publique de concertation au foyer rural Jean-Louis GARBAN, et le 25 février 2005, le CDHU présentait le plan de zonage adopté par le Conseil.

Avant même d'être saisi officiellement, le PNR fit alors savoir son désaccord sur la création de deux zones à urbaniser (ZAU) et le maire et ses adjoints durent se déplacer au PNR pour trouver une solution au litige, ce qui occasionna un nouveau retard.

Ce n'est donc que dans sa séance du 17 février 2006 que le Conseil municipal pu décider d'arrêter le projet d'élaboration du PLU et de le soumettre pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à cette élaboration.

-service de l'Etat (DDE, DDAF, Inspection académique, Bâtiments de France)
autres personnes publiques ayant demandé à être associées sur le projet de PLU (Présidents du Conseil général, du Conseil régional, du SIEP de Fontainebleau, du PNR du Gâtinais, de la Chambre des métiers, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre d'agriculture).
-Autres personnes publiques (Paris-Rhin-Rhône, SI d'électrification, communes de Bourron-Marlotte, de Recloses, de La Chapelle la Reine, d'Ury).

C'est alors que la DDE souleva le problème de la ZAU située dans le village au lieu dit Courty-Marie. La transformation de terrains agricoles en Zone constructible À Urbaniser (ZAU) se heurterait, selon la DDE, au Schéma directeur de la région de Fontainebleau et le Syndicat d'études et de programmation du schéma directeur de Fontainebleau (SMEP) proposa alors d'inclure une modification au Schéma Directeur qui était en cours de révision pour les communes de Chailly-en-Bière, et de Saint-Sauveur-sur-Ecole.

Depuis un an, de nombreuses réunions ont eu lieu, et alors que la modification du Schéma directeur venait d'être votée, le Conseil général a soulevé, in extremis, un problème concernant la commune de Chailly-en-Bière.

Notre commune, liée au sort des 2 autres communes, subit donc ce retard, et l'on peut espérer que la dernière étape de l'enquête publique, avant l'adoption définitive, pourra être engagée au mois de septembre 2007, de façon à ce que le PLU puisse être voté définitivement au début de l'année 2008.
Quel marathon !

Jean-Paul Clément
3ème adjoint

L'ATLAS COMMUNAL DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Lorsque le Conseil municipal a décidé dans sa séance du 27 mai 2002 de prescrire la révision totale du POS (devenu PLU) sur l'ensemble du territoire, le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français a proposé de réaliser gratuitement un Atlas Communal qui permettrait d'affiner les décisions sur le plan du paysage et de l'environnement.

Malheureusement, alors que l'élaboration du PLU suivait un cours normal, l'ATLAS COMMUNAL qui aurait dû être préalable, n'a commencé à être réalisé qu'en 2006.

Quoi qu'il en soit, s'il n'a pas beaucoup d'incidences sur le PLU, il n'en reste pas moins que le Cabinet d'architecture PRIEUR a formulé quelques propositions intéressantes que l'on peut considérer comme de simples avis, le Conseil municipal restant seul juge de les adopter.



Un 1er document intitulé « **État des lieux** », rappelle l'implantation de Villiers-sous-Grez et relate l'existence du village (appelé AUVILLARE au 11ème siècle !) analysant ensuite les caractéristiques et les atouts de notre village, du point de vue de la nature et des constructions.

Mais c'est évidemment dans le 2ème document intitulé « **recommandations** » que le Cabinet PRIEUR propose des solutions intéressantes, notamment pour le traitement des abords de l'église, c'est à dire toute la partie autour de l'église et du foyer rural Jean-Louis GARBAN.

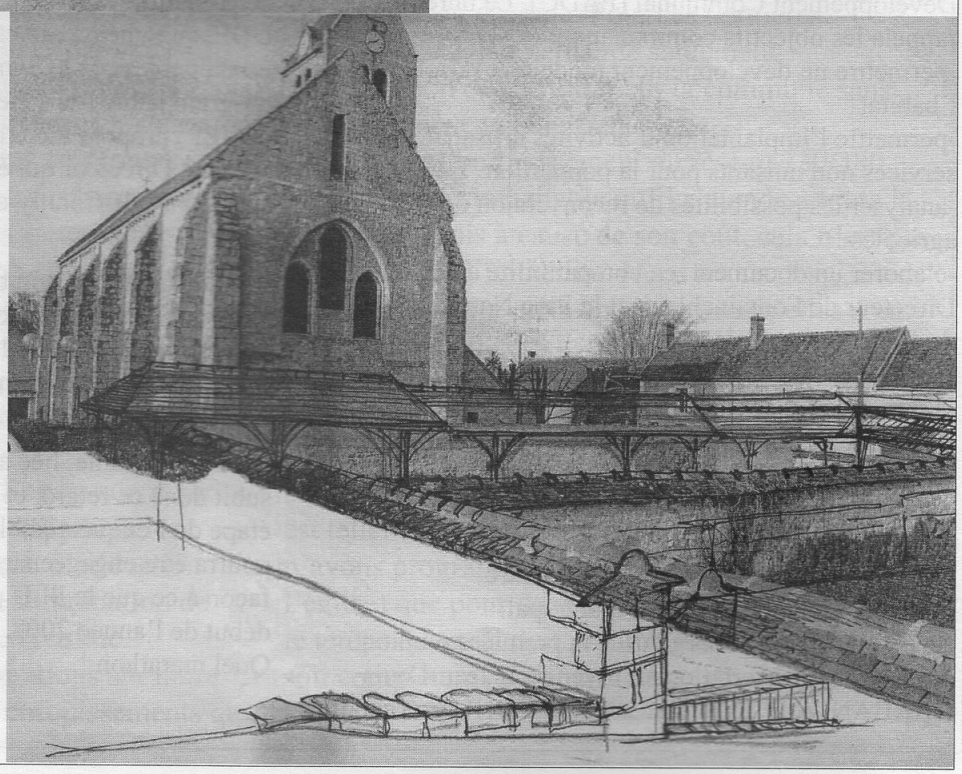
Compte tenu de la réalisation prochaine des travaux dans cette zone, les conseils doivent être reçus avec intérêt par la Municipalité, ce qui ne veut pas dire qu'ils seront intégralement suivis.

La coordination ne sera pas facile, mais il semble qu'on s'achemine vers un consensus sur le maintien d'espaces verts en contrepartie de la création d'une douzaine de places de parking, la réalisation d'un cheminement couvert et protégé pour les enfants à partir de l'arrêt du bus de l'école rue de Nemours, la réouverture d'un cheminement sur le côté sud de l'église, et l'aménagement du côté nord, ainsi que de l'esplanade de l'église.

Les autres recommandations du Cabinet PRIEUR, pour intéressantes qu'elles soient, posent un certain nombre de problèmes (traitement des abords du village, en haut de la rue du Buisson) ou paraissent prématurés pour le secteur du lieu dit Courty-Marie qui devrait être placé en ZAU (Zone À Urbaniser) dans le PLU qui, comme il est indiqué par ailleurs, ne sera pas adopté avant quelques mois.

Cette étude a l'avantage de fournir des éléments d'appréciation qui permettront au Conseil municipal de prendre, le moment venu, les décisions adéquates.

JPC

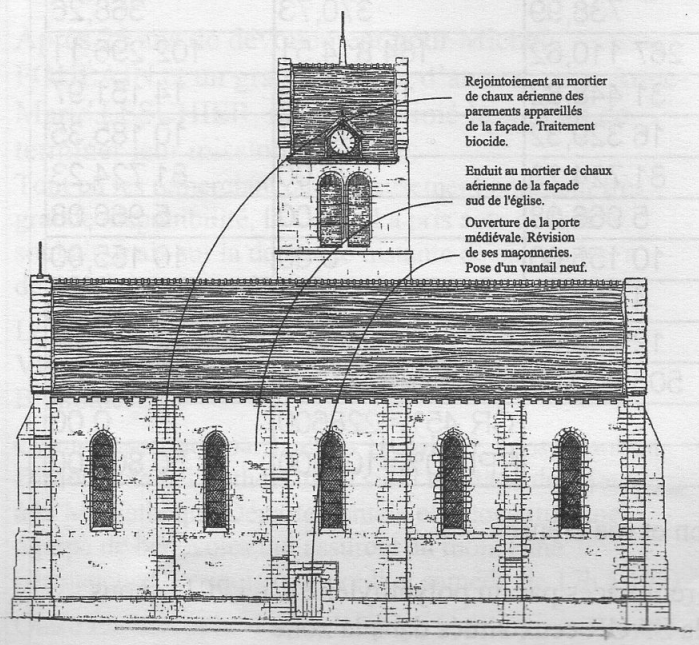


FINITION DE LA RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉGLISE

Au printemps 2002, suite au danger que semblait présenter le beffroi du clocher soutenant la cloche, j'ai demandé, à l'époque, d'arrêter l'Angélus. Nous avons M. le Maire et moi-même rencontré sur ce sujet M. Jacques MOULIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Nous lui avons également parlé du problème du chauffage de l'église.

Au cours de notre entrevue, M. MOULIN nous a proposé une étude complète de finition de l'église et des abords, étude qui pourrait être financée intégralement par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France).

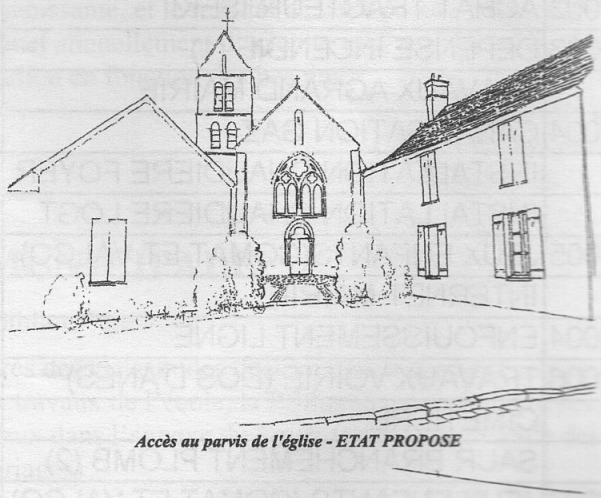
Le 12 novembre 2002, M. MOULIN nous a présenté son projet d'un montant de 22473,16□TTC. Ce même jour nous avons transmis ce dossier à la DRAC.
Après maintes relances : 14/03/2003, 17/07/2003 et de nombreux appels téléphoniques, ce n'est qu'en 2005 que l'étude a pu être subventionnée (à 100%) et réalisé par le cabinet Jacques MOULIN.
L'approbation de l'étude nous a été transmise par la DRAC le 15/11/2005.
Ce projet a été présenté par M. MOULIN le 19 juillet 2005, projet très précis et détaillé malgré l'intitulé « sommaire » de M. MOULIN.



FACADE SUD - ETAT PROPOSE

Monsieur Jacques MOULIN préconise
-la restauration du beffroi du clocher
-le traitement des désordres responsables de l'insalubrité de l'édifice, par la pose de gouttières et de descentes raccordées à un réseau d'assainissement
-le décaissement des remblais sud et l'injection d'une barrière d'étanchéité à la base des murs de l'église
-la restauration des parements intérieurs vétustes
la modification des aménagements liturgiques provisoires du chœur
-l'aménagement d'équipements techniques nécessaires au fonctionnement normal et sécurisé du bâtiment
-le réaménagement des abords.

Les toitures de l'église, dépourvues de gouttières et de descente des eaux de pluie, expose les maçonneries à des ruissellements d'eau et à des rejaillissements qui occasionnent la dégradation des parements intérieurs et extérieurs, des infiltrations et le développement anormal de salissures biologiques (algues et mousses).



Accès au parvis de l'église - ETAT PROPOSE

Après divers contacts, le Conseil a accepté le 20 mars 2006 une convention pour la réalisation d'un premier Contrat Rural (conception et direction des travaux avec consultation des entreprises).
Ce contrat (comme tout Contrat Rural) se réalisera en 3 phases.
La première phase concerne le beffroi, réouverture de la porte sud, électricité, chauffage, traitement du parvis coté sud (une partie pourrait être pris en charge par le parc du Gâtinais concernant l'aménagement extérieur).
Depuis le début de l'année 2007, nous sommes en contact avec le Conseil général et le Conseil régional pour que notre contrat soit accepté et programmé, j'espère sur le budget 2008 ou 2009 si tout se déroule bien.

JL

1.3 - Les autres commissions

COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances s'est réunie chaque année à plusieurs reprise pour préparer le budget (voir les numéros du Plume-Tambour de chaque mois d'avril).
Elle est composée du maire et des adjoints ainsi que de Gérard Colas conseiller municipal, Pierre Champion, Daniel Szymanski, Isabelle Aubin et Ludovic Jeannotin.
Le Conseil municipal a entériné la plupart de ses propositions, notamment sur le plan des investissements prévus chaque année et réalisés sans augmentation d'impôts sur les recettes communales (impôts, dotations forfaitaires de l'État, subventions) avec un recours modéré à l'emprunt.

Alain Champion
Maire

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

Tous les prix en Francs ont été convertis en Euros par soucis d'homogénéité

AN	OPERATION	PRIX TTC EN €	SUBVENTION	PARTcommune
2001	ACHAT TERRAIN ROBERT	40 785,80	0,00	40 785,80
2002	ACHAT TRACTEUR ISEKI	15 239,77	0,00	15 239,77
2003	DEPENSE INCENDIE (1)	46 315,11	9 204,61	37 110,50
	TRAVAUX AGRAND.MAIRIE	24 967,23	0,00	24 967,23
2004	CANALISATION GAZ	AUCUN COUT POUR LA COMMUNE		
	INSTALLATION CHAUDIERE FOYER	10 161,85	0,00	10 161,85
	INSTALLATION CHAUDIERE LOGT	6 156,72	0,00	6 156,72
2005	JEUX ENFANTS(COMAT ET VALCO)	3 444,48	1 296,00	2 148,48
	INTERNET MAIRIE	738,99	370,73	368,26
2004	ENFOUISSEMENT LIGNE	267 110,62	164 814,51	102 296,11
2006	TRAVAUX VOIRIE (DOS D'ANES)	31 448,82	17 296,85	14 151,97
	CIMETIERE	16 329,32	6 143,97	10 185,35
	SAUR BRANCHEMENT PLOMB (2)	81 724,23	0,00	81 724,23
2007	JEUX ENFANTS (COMAT ET VALCO)	5 966,08	0,00	5 966,08
2007	ACHAT VOITURE	10 155,00	0,00	10 155,00
	ALARME DU FOYER	4 784,00	0,00	4 784,00
	MISE EN CONFORMITE DU FOYER	12 748,64	0,00	12 748,64
	RPI ECOLE	508 000,00	CG 35%=177800	0,00
			CR 45%=228600	0,00
			RPI 20%=101600	50 800,00

(1) Installation de poteaux d'incendie rue du buisson et rue creuse.

(2) Les branchements d'eau en plomb doivent être remplacés par du polyéthylène d'ici 2011, nous avons donc commencé par faire remplacer par la SAUR ceux situés dans la zone d'enfouissement des lignes.

CG= Conseil général
CR= Conseil régional
RPI= Regroupement pédagogique intercommunal

CCAS

Nommée officiellement par le conseil municipal Vice-présidente du CCAS (Centre communal d'action sociale) le 20 septembre 2005 en remplacement de Maryvonne Lepiller, j'assume en collaboration avec Alain Champion, Président de droit, et certains conseillers municipaux et administrés, la responsabilité de son fonctionnement.

Les dons versés par les particuliers (généreux donateurs ou lors de circonstances exceptionnelles tels les mariages) ainsi que la subvention attribuée par la commune, permettent de répondre aux attentes prioritaires des villarons (animations diverses, soutien aux personnes en difficulté si nécessaire).

Les principales réalisations sont les suivantes :

Chaque année est organisé le repas des anciens (personnes de plus de 65 ans)accompagné d'une animation musicale, cette festivité est appréciée de tous, les cadeaux remis lors de cette journée ajoutant à la convivialité.

Toutes les personnes de plus de 70 ans bénéficient, au choix, d'un colis alimentaire ou d'un stère de bois

Pour les personnes résidant en maison spécialisée ne pouvant assister à cette manifestation, des colis fort appréciés leur sont remis. 110 personnes, soit 14 % de la population du village sont concernées par cette manifestation de fin d'année..

Le soutien aux Villarons en difficulté fait partie intégrante de notre mission, mais les demandes sont marginales.

En marge de ce cadre à vocation définie, et en étroite collaboration avec l'Amicale villaronne, nous participons de façon active à l'organisation du Noël des enfants.

Adresser la commande des cadeaux, divers et variés, auprès du « cher père noël » (quelle lourde responsabilité … imaginez un oubli !)

Organiser le goûter des enfants et contribuer au choix de l'artiste assurant le spectacle annuel, mobilise nos énergies durant le dernier trimestre de l'année. Tous les enfants, de la naissance jusqu'à la classe de CM2, sont concernés par cette journée inoubliable.

La vocation du CCAS permet de côtoyer des personnes de tous âges et de tous bords.

Au contact de ces personnes, l'écoute est permanente et enrichissante, et le résultat de cette écoute positive permet annuellement d'orienter et d'adapter notre plan d'action en fonction des besoins.

Corinne ANDRÉ
Conseillère municipale
Vice-présidente du CCAS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après 25 ans de dévouement pour Michel POULAIN et un grand nombre d'années pour Anne-Marie LESCHIER, ils ont exprimé le souhait de terminer leur mission bénévole.
Tout en les remerciant chaleureusement pour leur très grande disponibilité, le Conseil a pris acte de leur souhait, mais sur la demande instante de son maire, a décidé de ne pas arrêter ce service.

Le Conseil municipal a confié la gérance à l'Amicale Villaronne et a nommé Jean-Paul CLÉMENT Bibliothécaire.

Celui-ci, secondé par Laëtitia HUBERT, (possédant un Diplôme de Bibliothécaire) a suivi un stage de 7 journées à la Médiathèque Départementale et a constitué une équipe de bénévoles qui assurent au moins une permanence par mois (mercredi et samedi, de 17h à 19h).

Outre Laëtitia et lui-même l'équipe se compose d'André ORTS, Gérard COLAS, Denise LARCHEVÊQUE, Françoise HUBERT, Mireille PERMANYER et Noëlle BELZUNCE.
Quant à Philippe ESCLANGON, il a entrepris, aidé de son épouse, la tâche considérable de l'informatisation de la bibliothèque.

Après des vicissitudes dues au déménagement consécutif aux travaux de l'école, la Bibliothèque a réintégré ses locaux dans l'annexe du Foyer (en face de la Salle des Mariages)
Elle emprunte, annuellement, une centaine de livres à la Médiathèque et achète, grâce à une subvention de la Municipalité et du Conseil Général, une centaine de Livres, qui s'ajoute aux dons reçus de généreux Villarons.

Cette bibliothèque fonctionne pour le moment avec une dizaine de lecteurs enfants et une trentaine de lecteurs adultes qui ont emprunté, en 2006, environ 200 livres.

C'est insuffisant et le souhait des responsables est de doubler le nombre des lecteurs et celui des emprunts.

C'est une des raisons de l'organisation, le 30 septembre prochain, au foyer Jean Louis GARBAN, du Salon du Livre et du Patrimoine, qui a notamment pour but de sensibiliser Jeunes (par l'organisation d'un Concours de Nouvelles) et adultes (notamment par l'organisation d'une séance de dédicace d'écrivains) au merveilleux plaisir de la lecture.

JPC

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION

La commission présidée par le Maire et dont je suis Vice-président est composée de André Orts et Jean-Paul Clément, adjoints, Liliane Viron, Laurent Mayoud, Roger Magert, Conseillers municipaux, Isabelle Mercure, Blanche Quilain, Jean Mayoud , Christian Milandre, Arlette Lepage et Francine Magert.

Sur ma suggestion, la commission a décidé d'organiser pour 2002 une décade de fêtes intitulée VILLIERS-SOUS-GREZ EN FÊTE et se situant au moment des ponts du mois de mai entre le 1er et le 10 mai.

Ce qui est remarquable dans cette opération, c'est que, d'une part elle est devenue traditionnelle et s'organise chaque année, et que d'autre part et surtout, elle est le fruit de la collaboration des Commissions « Culture et Animation », et « Sport et Jeunesse », et de la quasi totalité des Associations du village.

L'Amicale villaronne y joue naturellement sa part pour l'animation des manifestations sportives ou par l'intermédiaire du théâtre du Grabuge et de la chorale « A travers chants ».

Mais la nouvelle association « Le Coq Chantant » organise des soirées à thèmes extrêmement réussies où l'on refuse du monde.

« Expressions Libres » a organisé à de nombreuses reprises des soirées dont en 2002 la mémorable soirée gauloise (ou celtique)

Comme il était indiqué dans le PLUME TAMBOUR de mai 2002 (n° 22) :

« *C'est donc au total plus de mille personnes (certains ont assisté à plusieurs manifestations) qui ont, suivant leurs goûts, participé à ces folles journées de Villiers-sous-Grez. Il faut surtout souligner le dévouement de tous les bénévoles des Associations et du Conseil municipal qui se sont relayés pendant dix jours pour animer notre village.*

Si Nati et Gérard Colas pour l'Amicale villaronne ont été sans cesse sur la brèche, il faut également souligner les acteurs du théâtre du Grabuge et surtout les deux metteurs en scène, Isa Mercure et Gilles Guillot qui ont produit un spectacle de grande qualité, Bernard et Laurence Leroy qui nous ont montré une fois de plus les talents de leurs élèves, Rémi Edard, Laurent Mayoud et Anne-Marie Thibaut qui ont organisé et animé les deux réunions sportives, Pierre Champion qui a semé les graines tennistiques en initiant les enfants au tennis, Lily Viron qui a monté l'opération « Peintres dans les rues » et coopéré à l'exposition « Art et Artisanat », Odile Le Chevalier qui a organisé la soirée celtique, Michel Poulain et Blanche Quilain qui ont dispensé la culture en vendant des centaines de livres, sans parler d'Anne-Marie et Bernard Leschier, toujours actifs et toujours modestes qui ont été omniprésents.

A côté d'eux, des dizaines de bénévoles ont donné de leur temps et tout cela sous la houlette d'Alain Champion, Maire de Villiers-sous-Grez, toujours sur la brèche, ainsi naturellement que toute l'équipe municipale mobilisée pour réussir cette décade merveilleuse »

Au fil des années, les manifestations se sont renouvelées aux côtés des manifestations traditionnelles.

Par exemple, en 2003, André Orts fit venir les tréteaux de Saint Sauveur et les Envahiss'notes donnèrent leur spectacle *jeune et frais comme une rivière qui coule* « La nuit des toiles » (Plume Tambour n° 25, mai 2003)

L'année suivante, au moment de la course cycliste du 1er mai, Didier Viratel donna libre cours à son imagination mécanique en présentant ses modèles de vélos farfelus (Plume tambour n° 28, juin 2004) tandis que Sophie Magne se faisait ovationner le 15 mai en chantant avec sa voix d'or des airs de compositeurs français du 20ème siècle, ainsi que Berlioz et Chopin.

L'année 2005 fut centrée sur la culture et la musique, avec la pièce « La touche étoile », une pièce écrite et mise en scène par Gilles Dyrek(avec l'aimable complicité de Pascal Légitimus) et *qui met en scène une vingtaine de sketches d'une drôlerie irrésistible, prétexte à épingler les dérivées et excès de notre société, dans ce qu'elle a de plus visible, la communication.* (Plume tambour n° 31) ainsi que « Demande à la poussière » de John Fante jouée et adaptée par Guillaume Chapet et Lyonnel Nakache. Comme l'indiquait Isa Mercure et Gilles Guillot *« Fêtons donc la venue sur la planète spectacle d'une metteur en scène et d'un acteur d'une rare sensibilité. Les fées de la grâce et de l'intelligence se sont penchées sur leur berceau* » (Plume tambour n° 31, avril 2005)

Une innovation intéressante fut faite sur le plan

sportif, puisque le jeudi 5 mai le rendez-vous était au tennis pour un pique nique collectif, précédé d'une promenade pour les enfants et suivi par un baptême équestre et une initiation au tennis et, enfin, par l'inévitable Triathlon.

2006 vit une innovation, à savoir une brocante - vide grenier organisée par l'Amicale villaronne et une soirée Caraïbe organisée avec maestria par le Coq chantant.



N'oublions pas que depuis trois ans, l'association « Pro Quartet » nous fait bénéficier dans le cadre de ces journées du mois de mai, de concerts remarquables qui nous font découvrir de jeunes solistes de quatuor venant du monde entier et des musiques peu connues sinon inconnues.

Enfin, 2007 est encore présente à toutes les mémoires, mais quelle saison artistique !

Jugez-en :

30/31 mars : concerts de la chorale « A travers chants », l'un à l'église le vendredi dont il fut rendu compte dans le Plume tambour n° 39 (avril 2007) et l'autre, le lendemain au Foyer rural Jean Louis Garban, dont il est rendu compte, par ailleurs, dans le présent numéro.
Puis ce fut le théâtre du Grabuge, qui donna la pièce « Une soirée au théâtre » d'un auteur allemand, Karl Valentin, et qui vit le triomphe habituel de la troupe.

Mais ce n'est pas fini, puisque le 12 mai le chœur Aedes dirigée par Mathieu Romano, donna à l'église un concert mémorable dont les auditeurs rêvent encore. Au même moment, le Coq Chantant fit, de nouveau, le plein avec sa soirée « marine ».
Et puis ce fut « Pro Quartet » le vendredi 25 mai avec un jeune quatuor hongrois,jouant des œuvres de compositeurs hongrois dont Bela Bartok .
Enfin, le vendredi 1er juin, une nouvelle chorale accompagnée par un quatuor à cordes donna un concert entièrement consacré à Mozart…Qui pourrait s'en plaindre !

Pour l'avenir, et afin de ne pas tout miser sur le mois de mai, sur la suggestion d'Alain Champion, et avec la collaboration de l'Amicale villaronne un spectacle est programmé : « Monsieur Pyl » le 6 octobre, tandis que le 1er Salon du Livre et du Patrimoine sera inauguré le 30 septembre et le 4ème Salon de Peinture et de Sculpture le sera le 1er novembre.

Gérard Colas
Conseiller municipal
Vice-président de la commission

AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Poste ayant décidé de fermer son Agence, le Conseil Municipal a été contraint de prendre en charge la gestion de l'Agence (devenue Communale) qui fut confiée à Catherine BERTHELOT.

Il a, en effet, estimé que ce service était indispensable à la vie quotidienne des Villarons et qu'il ne pouvait disparaître.

En contrepartie des services rendus à la Poste, celle-ci verse une participation mensuelle de 800 €

AC

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

1)LE PLUME TAMBOUR ET LES LETTRES INTERMÉDIAIRES

La commission INFORMATION COMMUNICATION s'est réunie régulièrement à la cadence de 4 à 6 fois par an pour élaborer le Bulletin Municipal d'Informations de Villiers-sous-Grez ; LE PLUME TAMBOUR.

Sous la direction, comme toutes les Commissions, d'Alain CHAMPION, Maire, Directeur de la publication, une équipe animée par Jean-Paul CLÉMENT, rédacteur en chef (voir la composition des commissions) a édité -en 6 ans- 22 numéros de 8 à 24 pages -suivant les exigences de l'actualité- et chaque année environ 6 Lettres intercalaires, de 2 à 4 pages.

La mise en pages de l'ensemble de ces documents a été faite avec compétence et dévouement par Philippe ESCLANGON, et la Municipalité a repris l'impression à son compte, à partir du n° 30 (janvier 2005), et ceci pour économiser les deniers de la commune, sans doute au détriment de la qualité.

Tant dans les PLUME TAMBOUR que dans les Lettres, les auteurs ont privilégié les **nouvelles locales, les annonces et les comptes-rendus des manifestations culturelles ou sportives** (notamment les manifestations du mois de mai « Villiers-sous-Grez en fête » organisées par la Municipalité et l'ensemble des Associations depuis mai 2002).

La rubrique « **les acteurs du village** » a continué son cours avec la famille des ARAUJO, Plombiers chauffagistes (n° 20), les assistantes maternelles (n° 21), Dulce et Philippe BEAUDOUIN, Entreprise de lavage de vitres (n° 23), André et Christiane CHASTEL, chambres d'hôtes (n° 27), Sophie MAGNE, «<actrice > sous un autre registre ! (n° 28), Serge RIVIÈRE , maçon couvreur (n° 30), Luigi's, le pizzaïolo (n° 31), Fernand DUARTE, électricien (n° 32), le nouveau groupe des assistantes maternelles (n° 36).

Cette énumération, qui peut paraître fastidieuse, démontre que des activités nouvelles se sont créées, et que des activités anciennes se sont développées.

Cela ne remet-il pas en question le mythe de l'émigration vers les villes et de la perte concomitante d'activités ? Si certaines disparaissent (notre boucherie, notre café !), d'autres apparaissent (chambres d'hôtes), ou se développent (assistantes maternelles, artisans du bâtiment, etc.).

Par ailleurs, de même que la Municipalité précédente avait rendu hommage au grand Écrivain Jean TARDIEU ,en inaugurant l'Allée Jean TARDIEU , le Conseil Municipal a voulu célébrer l'un des grands hommes de notre village, Jean MERCURE, et sa femme, Jandeline. Le PLUME T AMBOUR se devait de consacrer une partie de son numéro 23 d'octobre 2002 à Jean MERCURE et Jandeline, sous le titre **Deux grands saltimbanques à Villiers-sous-Grez**, et de relater dans son numéro 25 la remarquable Exposition du Musée Historique de la Ville de PARIS gracieusement prêtée à notre municipalité.

Caisse de résonance des évènements de notre vie locale, le PLUME TAMBOUR se devait également d'accompagner le mouvement de protestation contre les projets d'expropriation des bois privés de Villiers-sous-Grez (ainsi que des communes de GREZ-SUR-LOING, LARCHANT, RECLOSES et SAINT PIERRE LÈS NEMOURS)

Aussi, le numéro 24 (février 2003) relatait **la création de l'association SAUVEBOIS** (voir compte rendu dans ce numéro).revenant à la charge, dans le numéro suivant : **Massif dit de la Commanderie : une enquête orientée ... une décision hâtive** et donnait régulièrement des nouvelles du Recours contre l'Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), notamment dans les numéros 27, 29 et 33.

Enfin, last but not least, le PLUME TAMBOUR ne pouvait pas ne pas être présent pour l'inauguration de l'école maternelle de Villiers-sous-Grez, dans le cadre du RPI RECLOSES-VILLIERS-SOUS-GREZ, couvrant cette manifestation en imprimant les discours ,agrémentés de photos(voir dans le présent No le Compte rendu du Président du RPI, André ORTS dont ce fut le Grand Œuvre !

2) LA VIE À VILLIERS-SOUS-GREZ - GUIDE PRATIQUE

La Commission Information Communication a mis au point et réalisé la 2ème édition du GUIDE PRATIQUE : LA VIE À VILLIERS SOUS GREZ dont la 1ère édition avait été faite par une équipe animée par Annie UNION.

Le canevas général a été repris (la vie municipale – les services- les loisirs-vie pratique-histoire) rajeuni et actualisé.

Ce document très simple a finalement été imprimé par la commission elle-même sur le matériel de la mairie, et ceci explique qu'il n'a pas la qualité d'un travail de professionnel.

Retenons que ces 36 pages représentent un travail considérable de recherche, de rédaction, de relecture et qu'il devrait servir à nos concitoyens,nouveaux arrivants comme <anciens>

Que les membres de la commission, André ORTS, Philippe ESCLANGON, Corinne ANDRÉ, Roger MAGERT, Francine MAGERT, Blanche QUILAIN soient remerciés de leur immense travail, ainsi que ceux qui ont accepté de relire tous nos documents(André et Eliane SURGET).

JPC
Vice-président de la commission

COMMISSION JEUNESSE ET SPORT

La commission Jeunesse et sport a continué d'organiser ou de participer aux manifestations initiées jusque-là :

- Course cycliste
Chaque année, le 1er mai, la Commission des sports et l'Amicale villaronne participent à l'animation de la course cycliste organisée par l'US MÉTRO, pour la réalisation d'une course dite LA POPULAIRE ouverte à tous les Villarons, jeunes et plus anciens.

- Relais triathlon :
Créé en 2000, le relais triathlon fut organisé ensuite chaque année à partir de 2001. Il s'agit d'une course où les coureurs (généralement de jeunes coureurs) font environ 3 kilomètres en rollers, tandis qu'un partenaire de course à pieds fait environ 5 kilomètres et que le troisième partenaire en VTT parcourt environ 7,5 kilomètres.

- Tournoi de football
Le 6ème tournoi de football qui fut malheureusement le dernier, eut une importance particulière du fait qu'il fut intitulé « Challenge Filou Champion » en hommage au frère d'Alain CHAMPION, disparu tragiquement quelques mois plus tôt.

Compte tenu de la période inhabituelle (septembre) il n'y eut que trois équipes, celle de Filou Champion qui, en souvenir de leur ami, fit preuve d'une grande détermination contre l'équipe de Bayard Presse et arrachèrent le match nul
Le troisième équipe, les jeunes de Villiers sous Grez tentèrent l'après midi de tenir tête à une sélection Filou Champion/ Bayard Presse.

Peut-être fallait-il ainsi terminer cette épopée des tournois de football qui virent s'opposer, aussi, les équipes de l'ESF, du Barreau de Paris, des Gardiens de prison de Melun, d'une Société américaine -Sun Microsystems- chère au cœur de Jean-Paul CLÉMENT à l'équipe de Villiers-sous-Grez.

Au grand regret des membres de la commission sport, le tournoi s'arrêta sur l'apothéose du Challenge Filou Champion faute d'une volonté des jeunes de Villiers-sous-Grez de former une équipe à opposer aux équipes extérieures.

Le tournoi de football de Villiers-sous-Grez ne s'est pas fait pour les Gardiens de prison de Melun, les Avocats de Paris, les Amis de Filou Champion, les membres de Bayard Presse et même les vétérans de l'ESF, mais essentiellement pour développer les vocations des jeunes Villarons.

C'est dommage d'avoir abandonné, mais c'était inéluctable, sans une volonté de persister.

Roger MAGERT
Conseiller municipal
Vice-président de la commission



1.4 - Syndicats intercommunaux

SYNDICAT DU COLLÈGE DE LA CHAPELLE LA REINE

C'est un syndicat intercommunal dans lequel chaque commune du canton est représentée par deux délégués. (Jean LEPAGE et André ORTS pour Villiers-sous-Grez).

Ce syndicat a été créé en 1961, à l'époque où les collèges devaient être construits par les communes.

Cette compétence revient aujourd'hui au Conseil général qui ne s'occupe pas du gymnase, bien qu'on puisse rappeler que le sport est obligatoire au collège.

Le syndicat du collège a négocié la vente du collège à la commune de La Chapelle la Reine, et la vente des appartements de fonction à des particuliers.
Il a acquis le terrain nécessaire à la construction du nouveau gymnase et du plateau de sport qui vont jouxter le nouveau collège dans un ensemble harmonieux. Les études se poursuivent et le 1er appel d'offre a été lancé le 4 juillet (pour le plateau de sport)

En attendant, le syndicat s'occupe de l'entretien de l'ancien gymnase, pour que la pratique des sports continue dans de bonnes conditions pour nos collégiens d'abord, mais aussi pour les membres d'associations du canton, tels que l'E.S.F.

JL et AO

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS (P N R)

LE P N R se fonde sur une entité historique datant de la période où le Grand Gâtinais s'est partagé entre le Gâtinais Orléanais au sud, et le Gâtinais français dans les limites de l'ancien Royaume de France.

Les bois et forêts couvrent un tiers du territoire, le reste étant composé de terres agricoles, de sable et de grès, traversé par trois rivières, la Juine, l'Essonne et l'Ecole, tandis que la Seine borde le nord est.

Ce P N R créé en 1999 regroupe soixante deux communes comportant 72.000 habitants sur 64.000 hectares.
Ses missions sont de :
- protéger le patrimoine naturel et culturel en le faisant connaître et en le valorisant
- contribuer au développement économique et social dans un espace essentiellement rural qu'il faut préserver tout en le valorisant
- favoriser un tourisme protégé en faisant découvrir le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Durant ces dernières années, le P N R a aidé à la régénération du tissus économique, par des subventions aux commerçants et artisans, a effectué une enquête sur l'habitat, a défini un code Paysager, en préconisant matériaux et couleurs liés au terroir, a aidé à la création de maisons du bornage, en facilitant toute opération permettant de découvrir le patrimoine naturel, culturel et paysager (nid de la chouette – sauvetage des crapauds, etc.)
Le PNR sera présent sur un stand au salon du livre et du Patrimoine de Villiers-sous-Grez.
Les délégués de la commune sont André ORTS et Jean-Paul CLÉMENT, suppléants Alain CHAMPION et Didier VIRATEL.
Ils participent chacun à des Commissions

AO et JPC

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

La commission Eau - Assainissement - Incendie, composée - outre Alain CHAMPION, de Jean LEPAGE, Didier VIRATEL, Philippe ESCLANGON et Bernard BACHET, a préparé les décisions du Conseil en cette matière.

Tout d'abord, elle a participé activement à l'élaboration du nouveau schéma d'assainissement, redéfinissant l'assainissement collectif (l'ensemble de la commune) et délimitant la zone d'assainissement non collective (essentiellement le hameau de BUSSEAU).
En ce qui concerne le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) il a été décidé le 14 janvier 2005 d'adhérer à l'organisme créé par le PNR, dans la mesure où, devant l'obligation nouvelle de créer un SPANC, la Commune estimait préférable d'adopter la solution solidaire et groupée.
À la suite de l'enquête publique, le schéma d'assainissement a été définitivement arrêté le 17 février 2006.
Par ailleurs, les contrats d'affermage eau et assainissement avec la SAUR venant à expiration, un nouvel appel d'offre fut lancé, auquel malheureusement peu d'entreprises répondirent, en dehors de la SAUR. Cependant, la commission put négocier avec celle-ci pour obtenir de meilleures conditions dans l'intérêt des Villarons (utilisateurs d'eau et contribuables).

AC

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE FONTAINEBLEAU (SMEP)

Le SMEP (anciennement SIEP), a défini le Schéma Directeur de la Région de Fontainebleau, lui-même subordonné au Schéma Directeur de la Région Île de France (SDRIF)

La première décision des délégués (la commune est représentée par Jean Paul CLÉMENT et Maryvonne LEPILLER remplacée par Gérard COLAS) a été de pérenniser le SIEP, ce qui impliquait notamment pour nous que le POS (plan d'Occupation des Sols, devenu PLU - Plan Local d'Urbanisme) soit conforme à la fois au Schéma Directeur de la région Ile de France (SDRIF) et au Schéma Directeur de la Région de Fontainebleau.

Cette décision a été confirmée par le Préfet.

Sur ces entrefaites, le Tribunal administratif de Melun a annulé le 5 juin 2003 la délibération du 15 février 2000 par laquelle le comité du SIEP avait approuvé le schéma directeur de Fontainebleau, et ce pour un vice de procédure (insuffisance de communication de documents à un conseil municipal !) qui n'affecte pas le Schéma directeur lui-même, élaboré au cours d'une procédure qui a duré dix ans.

Le SMEP a donc décidé de soumettre à nouveau à enquête publique dans des termes strictement identiques, le projet de schéma directeur qui, devait être adopté par le SMEP le 7 mars 2004.

A la suite de ces différentes décisions, l'une des tâches principales du SIEP a été de définir un Plan Local de Déplacements en harmonie avec le Plan Local de Déplacements de la Région Île de France.

En dehors des problèmes qui nous concernent indirectement, spécialement ceux de la grande agglomération Fontainebleau-Avon, les délégués de notre commune ont souligné les problèmes rencontrés à Villiers-sous-Grez par le passage de nombreuses voitures et de nombreux camions. Si la déviation de la Chapelle la Reine et d'Ury envisagée depuis de nombreuses années voyait le jour, cela permettrait de résoudre le problème de notre commune, dans la mesure où les voitures et les camions pourraient emprunter la route Ury - Villiers-sous-Grez en passant par la déviation de Villiers-sous-Grez, et donc en n'entrant pas dans l'agglomération.

Cette disposition a finalement été retenue par le Plan Local de Déplacements qui devrait être adopté très prochainement.

L'autre problème qui intéressait notre commune est celui de la révision partielle du Schéma Directeur de la Région de Fontainebleau, cette révision devant primitivement n'intéresser que les communes de Chailly-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-Ecole

Le Schéma Directeur de Fontainebleau interdisant à la commune de Villiers-sous-Grez de transformer en zone ZAU (à urbaniser) une partie des terrains se trouvant entre l'ancien et le nouveau village au lieu dit Courty-Marie, la DDE suggéra de demander au SMEP d'ajouter ce problème à la révision partielle du schéma directeur.

A la suite de nombreuses discussions concernant d'ailleurs essentiellement les deux autres communes, le Schéma Directeur devrait être adopté définitivement par le SMEP dans sa séance du 5 mars 2007, ce qui permettra de reprendre la procédure de transformation du POS en PLU bloquée depuis un an par ce préalable.

On peut noter que les réunions du SMEP sont rendues difficiles par le fait que le règlement ne permet pas aux délégués de se donner pouvoir, et qu'il faut impérativement que la moitié des membres soient présents pour que le quorum soit atteint.

La plupart des réunions sont donc doublées d'une deuxième réunion quelques jours plus tard, qui, à la majorité relative et sans quorum, peut prendre les décisions.

JPC et GC

SYNDICAT DES TRANSPORTS

.1 SYNDICAT DES TRANSPORTS DU CANTON DE LA CHAPELLE LA REINE

Ce syndicat gère les transports dans le canton et il s'agit d'un transport public, (à condition de régler le ticket de transport). Les délégués sont Alain CHAMPION et Jean LEPAGE

Ce service est surtout utilisé vers le collège de la Chapelle la Reine et le lycée de Fontainebleau à ceux à qui il est délivré une carte de transport pour l'année (à condition d'en faire la demande avant la rentrée, le 1er juillet au plus tard).

Ce transport dessert également le lycée professionnel de Champagne sur Seine, avec une correspondance pour le lycée BEZOUT de Nemours, via La Chapelle la Reine.

Il est possible d'avoir la carte IMAGIN'R pour utiliser ce transport.

Par ailleurs, après le départ à la retraite de Monsieur RITT qui assurait un service de transport avec son minicar les jours de marché (Nemours, la Chapelle la Reine, et CARREFOUR de Villiers-en-Bière une fois par mois) la municipalité a tenu à perpétuer ce service et a passé un contrat avec la société des Transports des Sablons qui assure ce service (avec une garantie de recette de la commune et une petite participation des utilisateurs, comme cela se faisait du temps de Monsieur RITT).

Ce service est apprécié en particulier des anciens puisque cela leur permet de faire des courses et de se rencontrer.

.2 SYNDICAT DES TRANSPORTS DU SUD SEINE ET MARNE (Nemours)

Depuis de nombreuses années (environ trente ans), nous n'utilisons plus les services des transports géré par ce syndicat, mais la municipalité continue à rester adhérente à titre gratuit.

Les délégués, Alain CHAMPION et Jean LEPAGE assistent aux réunions du comité, ce qui leur permet de comparer le fonctionnement avec celui du Syndicat des Transports du Canton de la Chapelle la Reine, qui n'est pas identique.

AC et JL

LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS NOTRE COMMUNE

Il n'y a pas de commission communale sur le sujet mais un syndicat intercommunal où la commune est représentée par deux délégués et un suppléant.
Vous êtes priés de déposer vos ordures et vos poubelles jaunes devant votre porte à dates fixes, d'aller déverser vos bouteilles en verre dans les conteneurs et même d'aller jusqu'à la déchetterie pour tout le reste. Derrière ces gestes simples se cache une organisation complexe en constante évolution.
Dans le passé tout était transporté par les camions benne dans une décharge située près de Château-Landon, mais par ordre préfectoral la décharge est fermée depuis le mois de novembre et on utilise provisoirement une décharge près de Melun car la solution de rechange n'était pas prête.
La solution de rechange … une usine de retraitement près de Pithiviers qui est en cours de construction. Pour cela le syndicat a fait alliance avec les syndicats de Pithiviers et d'Artenay de façon à partager les frais très élevés de cette construction, cela va entraîner une augmentation des taxes d'enlèvement des ordures.
En plus, étant donné la distance de Pithiviers, il va falloir construire un quai de transfert des ordures dans la région pour que les bennes pleines en cours de ramassage n'aient pas trop de trajet pour se décharger et reprendre leur tournée. Ensuite ce seront des semi-remorques qui achemineront les ordures jusqu'à l'usine de retraitement.
En plus, de nouvelles déchetteries viennent d'être construites pour se rapprocher au maximum des usagers, malheureusement elles ont été mal conçues. Dans la vieille déchetterie de Château-Landon, les bennes étaient situées en contrebas, il suffisait de faire glisser les déchets de son véhicule ou de sa remorque. Dans les nouvelles il faut hisser les déchets dans les bennes. C'est une surcharge de travail pour les kinés et une dépense supplémentaire pour l'assurance maladie pour soigner nos tours de reins.

AC et PE
Délégués au Syndicat intercommunal
du traitement des ordures ménagères

L'ÉLECTRICITÉ DANS NOTRE COMMUNE

Il n'y a pas de commission communale pour l'électricité mais deux délégués et un suppléant au **Syndicat intercommunal d'électrification rurale**. Ce syndicat traite les demandes de la commune pour tout ce qui concerne l'éclairage public, les extensions ou renforcement de réseau, par exemple en cas de construction nouvelle ou d'activité professionnelle qui se crée, ou encore l'enfouissement des lignes existantes.

Mais une incertitude pèse sur l'avenir de notre syndicat. Chaque syndicat intercommunal du département envoie deux membres à la Fédération départementale.
Le rôle de cette dernière est assez mince, elle sert de lien avec les organismes départementaux, conseil général et préfet, et gère les dossiers des syndicats vis-à-vis des autorités par exemple pour connaître la position des divers câbles ou conduits enfouis lorsqu'on veut faire des travaux.

Les forces vives sont au niveau des syndicats intercommunaux qui gèrent leur budget et les travaux sur leur secteur. Suivant des directives gouvernementales relativement récentes, tout cela va changer, les budgets et les travaux doivent maintenant être gérés au niveau départemental.
On peut penser que la nouvelle organisation à plus grande échelle sera plus économique. Le problème est qu'il faut créer les équipes. Il peut donc y avoir une période de flottement avant que le fonctionnement de tout cela soit rodé. Pour ce qui est des budgets, les syndicats qui ont une gestion saine comme le nôtre vont être pénalisés par rapport à ceux qui vivent sur des emprunts.
Ce problème du regroupement des activités à un niveau supérieur qui commence avec l'électrification va se poursuivre dans d'autres domaines : l'eau et l'assainissement seront sans doute les prochains visés. Le but final, encouragé par les instances européennes, étant de faire disparaître les petites communes pour les regrouper en entités plus importantes comme cela existe déjà dans d'autres pays européens. Ainsi les 514 communes de Seine et Marne pourraient être regroupées en une trentaine.

Philippe ESCLANGON
Délégué au Syndicat intercommunal d'électrification rural
Vice-président du Syndicat, délégué à la Fédération départementale
Membre du bureau de la Fédération départementale

OUVERTURE DU MARCHÉ GAZ ÉLECTRICITÉ

Depuis le 1er juillet 2007, tous les clients peuvent s'adresser au fournisseur d'énergie de leur choix pour acheter de l'électricité ou du gaz naturel.
Pour faire un choix judicieux, il est nécessaire de connaître un peu la situation.

En premier lieu le prix que nous payons correspond d'une part à la production (ou l'achat) et d'autre part à l'acheminement de cette énergie et les coûts respectifs de ces deux parties sont sensiblement égaux.

La partie acheminement restera à la charge de GDF et EDF, car ce sont eux qui ont construit les réseaux et ils leur appartiennent, mais ils les mettent à la disposition de tout fournisseur qui leur en fait la demande. Donc si vous choisissez un autre fournisseur vous recevrez 2 factures, l'une provenant de votre fournisseur, l'autre provenant de GDF ou EDF pour l'acheminement de l'énergie.
Pour les entreprises et les collectivités locales, le marché était ouvert depuis longtemps, 1999 à 2004 suivant le type d'entreprise. Nous disposons donc d'un certain recul pour voir comment cela se passe.
Les tarifs actuels de GDF et EDF ne sont pas libres, mais sont encadrés par le gouvernement, par contre pour tout nouveau client, le tarif est libre et plus élevé de 30%, en accord avec le prix moyen en Europe.

Des entreprises attirées par des tarifs momentanément plus alléchants que ceux de GDF et EDF ont changé de fournisseurs, mais les hausses ont été très rapides et les coûts ont dépassé les tarifs encadrés.
Ces entreprises ont donc demandé à revenir à leur ancien fournisseur, GDF ou EDF, mais ces derniers les considérant comme nouveaux clients leur ont appliqué le tarif libre, en fait un tarif intermédiaire car les entreprises ont pesé de tout leur poids auprès des fournisseurs et des autorités, ce qui ne pourra pas être le cas pour les particuliers … donc si vous voulez changer de fournisseur, faîtes le avec précaution avec une vue à long terme sur les tarifs.

PE

2 - ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS
ASSOCIATIONS COMMUNALES

1-AMICALE VILLARONNE

L'Amicale villaronne a été présidé de 1995 à 2002 par Gérard COLAS, de 2002 à 2004 par Jean-Paul CLÉMENT, et depuis octobre 2004 par Roger MAGERT.
Le bureau actuel est ainsi composé :
Président : Roger MAGERT
Vice-présidents : Gérard COLAS, Jean-Paul CLÉMENT, Bernard LEROY, Isa MERCURE,
Trésorier : Francine MAGERT, Trésorier adjoint: André ORTS
Secrétaire générale : Laetitia HUBERT

A ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Outre la Chorale et le Théâtre du Grabuge dont il sera parlé plus loin, l'Amicale Villaronne a poursuivi les activités annuelles générales suivantes :

Février : mardi gras des enfants (en collaboration avec la Municipalité)
Mars : printemps des poètes
Avril : loto et brocante
Mai : participation à « Villiers-sous-Grez en fête » (en collaboration avec la Municipalité et les autres Associations du village)
Juin : fête de la musique
14 juillet : animation de la journée de la fête nationale (en collaboration avec la Municipalité)
Septembre : fête de l'automne et de la forêt (remplacée cette année par le 1er Salon du Livre et du Patrimoine
Octobre : loto
Novembre : sortie théâtre à Paris qui permet à plus de 70 Villarons de voir, à Paris, une bonne pièce, généralement de Boulevard
Décembre : Noël des enfants
Tous les 1er samedi du mois de novembre à juin « Bonnes Nouvelles », en collaboration avec le Théâtre du Barouf et le Théâtre du Grabuge(lire ci-dessous)

D'autres manifestations sont régulièrement ajoutées (soirée jazz – soirée théâtre – organisation et participation aux concerts, Cirque de MOSCOU (2007) et bientôt Cirque de PÉKIN–
.À ce sujet, rappelons que le but primordial de cette sortie au Cirque est d'emmener le plus possible d'enfants de Villiers-sous-Grez, devant être accompagnés obligatoirement par 1 adulte et que la place des enfants est offerte par l'Amicale villaronne.

La raison d'être de l'Amicale est, en effet, d'abaisser les prix, pour les adultes, voire de les réduire à la gratuité pour les enfants.
Cette politique n'est possible que grâce aux subventions du Conseil Général et surtout du Conseil Municipal qui vote, chaque année, les subventions, sur la proposition du Maire.
L'amicale villaronne remercie chaleureusement ceux qui lui permettent, ainsi, de mettre ses manifestations à la portée de tous.

Il faut ajouter diverses activités culturelles comme l'exposition consacrée à Jean MERCURE et Jandeline en 2003 et prêtée par le musée historique de la ville de Paris),
- l'organisation de l'opération : Peintres dans les rues, suivie les années suivantes de Peintres dans les Cours et les Jardins, où de nombreux Villarons ont ouvert gentiment les portes et portails à une vingtaine de Peintres.
- la création par Nati COLAS EN 2001 DU 1ER SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE qui réunit une vingtaine de peintres et 5 sculpteurs et par la suite en 2003 et 2005 près de 30 peintres et 7 sculpteurs



Roger MAGERT
Président

B CHORALE « A TRAVERS CHANTS »

Après avoir monté une Messe de Schubert, chantée à Villiers, Moncourt, Bourron et Fontainebleau, la chorale, toujours dirigée par Bernard Leroy et accompagnée par Laurence Leroy a travaillé le Requiem de Mozart pendant plus d'un an, afin de le donner en concert, à quatre reprises à Villiers, Nemours, Larchant et Milly la Forêt. La chorale était pour cette occasion accompagnée par l'Orchestre Symphonique de Nemours.
Avant d'entamer cette série de concert, elle a eu la joie de chanter au mariage de Christelle Champion fille de notre maire !!!

Le 14 mai 2005 elle a participé à un concert en l'église de Villiers-sous-Grez avec les Envahiss'notes au profit d'une association humanitaire œuvrant au Burkina Faso, en chantant entre autres la Cantate BWV 64 de J S Bach.
Elle participe toujours régulierement aux Festichorales de Moncourt Fromonville .

La chorale a en 2005 eu le bonheur de chanter au mariage de Coralie et Cyril Union et la tristesse d'accompagner le départ de Robert Cretenet, choriste fidèle habitant à Recloses.

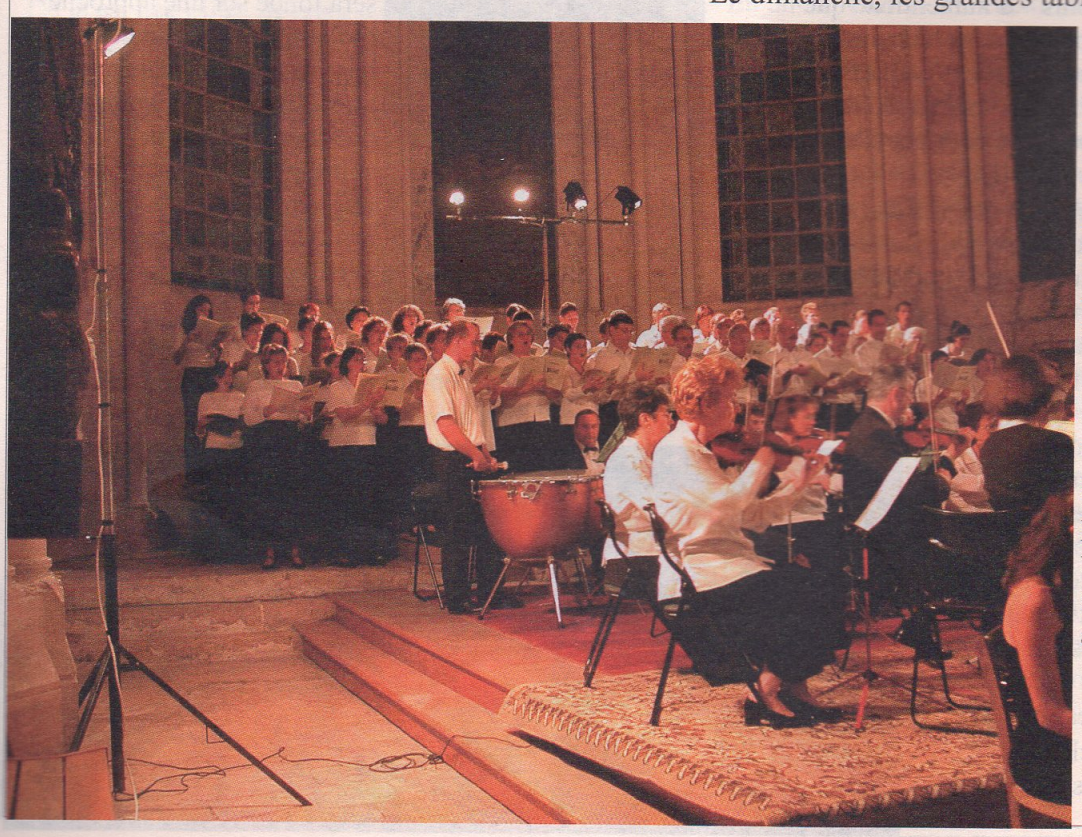
Elle vient de fêter ses vingt ans en organisant un week-end musical, articulé autour de deux concerts l'un à l'église, l'autre au foyer et d'un banquet auquel Monsieur le Maire a fait l'honneur de sa visite.

Le premier concert donné en l'église St Etienne de Villiers était composé d'extraits d'œuvres religieuses travaillées tout au long de ces vingt ans .
A la fin de ce programme, une Messe Brève de W A Mozart apprise cette année, dont les solos étaient assurés par les choristes eux-mêmes. Beaucoup de monde dans le public, venu applaudir « A Travers Chants » et réchauffer la température de l'église plutôt réfrigérante ce soir là !!

Le lendemain au foyer rural Jean Louis Garban, la chorale revisitait les œuvres profanes ; symboliquement, pour ouvrir le concert, la douzaine de fidèles choristes de la première heure interprétaient le premier chant appris en 1987 : la petite fugue de Maxime le Forestier.

Puis de la Renaissance à Carmen, en passant par des « spirituals » et des extraits de « La Belle Hélène » les chanteurs ont montré toutes les facettes de leur talent et de leur enthousiasme. La chorale a eu pour cette occasion la joie d'accueillir à nouveau Danielle Gire et Michel Bony chanteurs clermontois, vieilles connaissances du public villaron puisqu'ils étaient présents dès 1987 pour soutenir la chorale.
Deux Villaronnes étudiant maintenant le chant assuraient les solos de « La Belle Hélène » et de « Carmen » : Pauline Leroy et Sophie Magnes.

Le dimanche, les grandes tablées vivement installées et fleuries accueillaient un peu plus de cent personnes. Le repas et l'après midi furent fort festifs, marqués par le sceau de l'amitié et de la musique.



La chorale « A Travers Chants » compte continuer à sévir, remerciant au passage la fidélité de toutes les mairies successives depuis 20 ans.

Bernard LEROY
Vice-président
Chef de Chœur

C THÉÂTRE DU GRABUGE

(anciennement ATELIER THÉÂTRE DE VILLIERS-SOUS-GREZ)

Jean Vilar disait « Le théâtre est essentiel à l'homme comme le pain ». A l'instar de notre boulangerie de Villiers qui nous offre la variété des ses créations gustatives le « Théâtre du Grabuge » depuis douze ans s'efforce de mitonner ses spectacles à partir des meilleures farines : les textes d'auteurs de qualité.

Fondé à la demande de Villarons souhaitant pratiquer le théâtre sous la direction artistique de professionnels, cet atelier théâtre a présenté dix spectacles depuis son origine : deux spectacles Jean Tardieu (« La comédie du langage » et « Conversation sinfonietta ») « Les armoires » de Ionesco, Obaldia, Feydeau, Courteline, « Au bord du lit » de Maupassant, .« Débrayage » de Rémi De Vos, « Brèves de comptoir » de Jean-Michel Ribes et Jean-Marie Gourio et – depuis 2001 – « Grand'peur et misère du 3ème Reich » de Bertolt Brecht, « La brasserie du Globe et du Portugal » de Roland Dubillard, Jean-Michel Ribes et Jean Anouilh, « Les pas perdus » de Denise Bonal et, cette année, « Une soirée au théâtre » de Karl Valentin.

De tout temps, l'humanité a projeté dans le miroir du théâtre ses espoirs, ses travers, ses interrogations, ses colères. Parfois, avec humour et poésie, par ses personnages et ses situations, il a permis à l'homme (terme générique qui embrasse la femme comme disait un dictionnaire ancien) de se donner la représentation de ses propres comportements. Comme dans tout art, la réalité y est malmenée, retournée dans tous les sens, malaxée (comme la pâte, pour reprendre la métaphore de la boulangerie) et restituée sous une forme qui lui confère finalement autant – voire plus – d'authenticité que la réalité telle qu'elle nous apparaît dans nos vies quotidiennes. La vieille question « Est-ce l'art qui copie la vie ou la vie qui copie l'art ? » reste posée depuis qu'au Siècle d'Or le théâtre a pris pour postulat que « La vie est un songe ».

Le théâtre, qu'il soit pratiqué par des amateurs ou des professionnels, a pour vocation de naviguer dans les eaux troubles de l'inconscient humain et, si possible, d'en rire en même temps que d'y réfléchir. (Ces deux activités étant non seulement compatibles mais utilement complémentaires.) On peut se contenter, et certains le font, d'un répertoire fondé sur la recherche de l'effet, avec la réplique qui fait mouche. On peut aussi, et personnellement nous nous y efforçons, associer le rire au drame, la légèreté à la profondeur, le plaisir à l'intelligence. Partant du constat que tout véritable plaisir est exigeant, nous partageons avec les acteurs amateurs de Villiers la même exigence que celle que nous vivons avec les professionnels.

C'est pourquoi les spectacles du « Grabuge » sont travaillés longuement – les répétitions étant réparties sur toute une année. C'est peut-être aussi pourquoi un public aussi nombreux (les spectacles attirent selon les années de 300 à 400 spectateurs payants) emprunte fidèlement l'allée Jean Tardieu qui mène aux représentations du Foyer.

Depuis l'origine, sous l'égide de l'Amicale Villaronne, de ses dirigeants et de ses adhérents, cette activité du Théâtre du Grabuge est fière de se compter dans notre village parmi les associations qui attirent le plus grand nombre de nos concitoyens à ses manifestations.

Par nature et par nécessité horaire – les représentations ont lieu majoritairement le soir – l'acteur est un animal nocturne. Loin de nous l'idée d'opposer ceux qui se lèvent tôt à ceux qui se couchent tard (et qui d'ailleurs sont parfois les mêmes !). Aussi, même si le public n'a pas forcément à connaître nos secrets de fabrication, nous renvoyons les rares personnes qui croient que le théâtre ne demande que peu d'efforts, à celles et ceux qui le pratiquent à nos côtés dans le cadre du Théâtre du Grabuge. Ceux-ci pourraient témoigner de leur propre endurance à approfondir durant des heures et sur toute une année leur performance d'acteurs. Leur seule récompense étant la satisfaction du public, tant que celui-ci sera au rendez-vous ils continueront, avec le soutien de la Municipalité et du Conseil Général, à partager leur rêve. Le théâtre et le pain exigent beaucoup de soin. Ne sont-ils pas intimement complémentaires dans la notion même de vie ?



Le prochain spectacle du Théâtre du Grabuge, en 2008, sera fondé sur une approche drolatique de la faune des bistrots à la fois pathétique et attendrissante, dérisoire et poétique, odieuse et spirituelle, une métaphore tragi-comique de la France profonde : une nouvelle version des « Brèves de comptoir ».

Gilles GUILLOT
Metteur en scène





D BONNES NOUVELLES

« L'homme construit des maisons parce qu'il est vivant, mais il écrit des livres parce qu'il se sait mortel. Il habite en bande parce qu'il est grégaire, mais il lit parce qu'il se sait seul. Cette lecture lui est une compagnie qui ne prend la place d'aucune autre, mais qu'aucune autre compagnie ne saurait remplacer. Elle ne lui offre aucune explication définitive sur son destin mais tisse un réseau serré de connivences entre la vie et lui. »

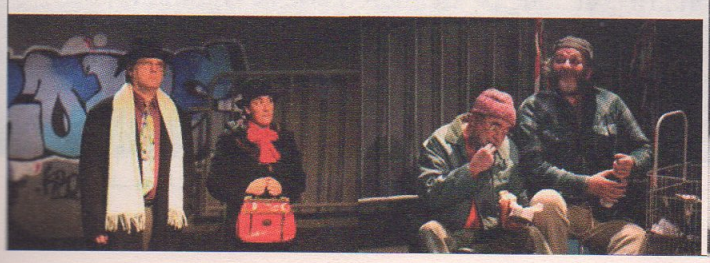
Voilà ce qu'a écrit Daniel Pennac à propos de la lecture.

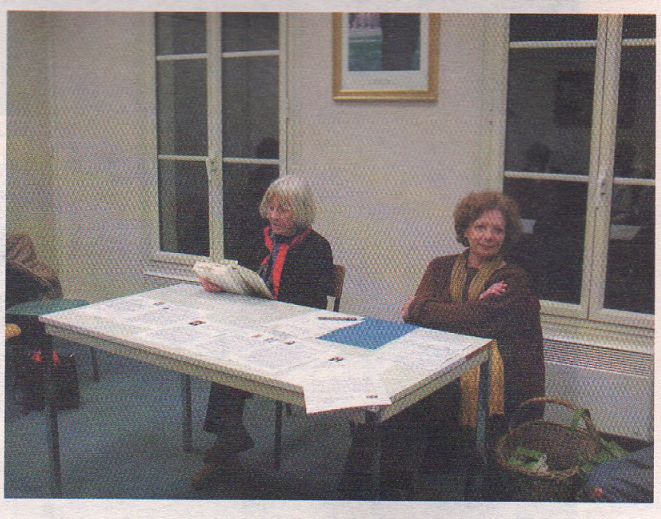
Certes, nous n'avons pas besoin des autres pour lire. Mais lorsqu'on découvre un auteur, lorsque une œuvre nous comble, quel plaisir de la faire découvrir à d'autres.

De là est née l'idée de créer « Bonnes Nouvelles ». Chaque premier samedi de chaque mois d'octobre à mai, des Villarons se retrouvent à la bibliothèque pour entendre un texte (conte, nouvelle, extrait de roman, lettres…).

La première année, en 2001, des acteurs professionnels ont pris en charge ces lectures. Ariane Ascaride, Jean Lescot, Gérard Chaillou nous ont fait le cadeau de venir lire pour nous. Gilles Guillot et moi nous y sommes attelés aussi. En 2002, ce sont les acteurs amateurs du Théâtre du Grabuge qui ont pris le relais et à partir de 2003 des Villarons de tous horizons nous ont fait partager leurs textes préférés.

En octobre 2007, nous poursuivrons l'aventure en prolongeant l'écoute du texte par un petit café littéraire destiné à partager nos impressions sur nos dernières lectures.





E PRINTEMPS DES POÈTES

En 1999, Jack Lang, après la « Fête de la musique » lança l'idée de célébrer les poètes chaque printemps. En 2000, Villiers a accueilli son premier « Printemps des poètes » en fêtant Jacques Prévert, l'année suivante ce fut « A nos z'amours » suivi d'un tour de chant de Gilles Guillot « J'aboie j'aboie » puis, en 2002, Brassens. Ont suivi Desnos, La Fontaine, les poètes de la Péninsule Ibérique, Seghers et « Les poètes d'aujourd'hui » et, cette année, nous avons abordé le thème de l'enfance traité par des poètes de toutes origines.



Ainsi, chaque année, quelques dizaines de personnes accourent au Foyer, des livres sous les bras et, autour d'un verre et de quelques nourritures, se lancent au gré de leurs envies à lire quelques poèmes à voix haute. D'autres se contentent d'écouter et de partager ce moment de pur plaisir.

Isa MERCURE
Vice-présidente

F PEINTURE ET SCULPTURE À VILLIERS SOUS GREZ

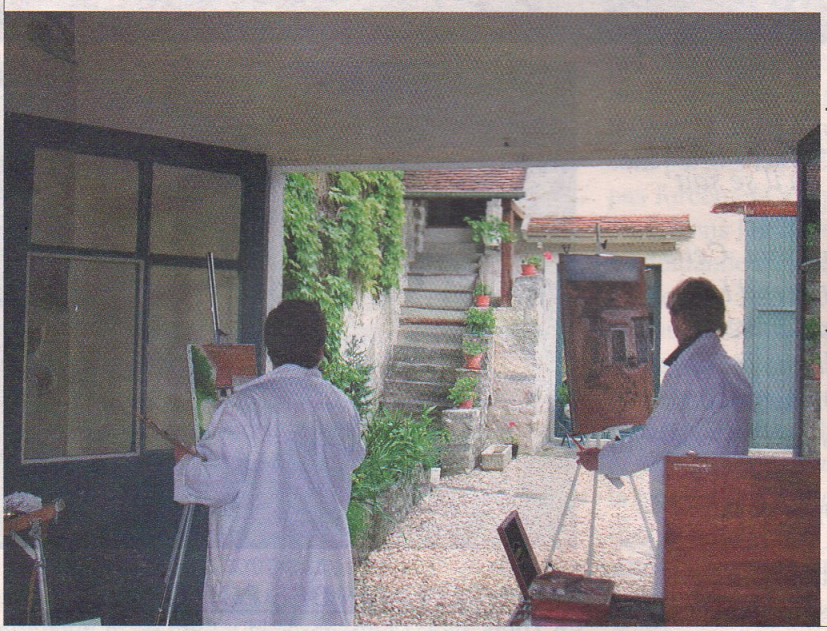
L'Amicale villaronne organise du 1er au 4 novembre 2007 le 4ème Salon de Peinture et de Sculpture.

Cela fait 6 ans que Lily VIRON et moi, nous nous sommes alliées pour faire profiter les Villarons de quelques jours d'évasion à travers tableaux et sculptures.

Nous avons reçu des artistes renommés comme Georges Dalmen, Bernard Pousin, Francis Hauser, Noêl Riant, mais aussi beaucoup d'autres,venu(e)s des villages voisins ou même de Paris et que l'on ne peut nommer tous, malgré leur talent incontestable.

Nati et Lily ont aussi présenté leurs œuvres et cela a permis aux voisins de découvrir leur savoir faire.

Nous avons aussi organisé au mois de mai, dans le cadre de « Villiers-sous-Grez en fête » des journées « Peintres dans les Rues » et dans les très belles cours de notre village que les habitants ont bien voulu laisser ouvertes pour l'occasion des journées « Peintres dans les Cours et Jardins », manifestation qui semble avoir plu à tous et nous recommencerons…C'est promis !



Nati COLAS

2-ASSOCIATION À VIVRE

Cette association a pour but de permettre le développement et le financement des activités favorisant l'éveil culturel, sportif et civique des enfants, ainsi que l'accueil des nouvelles familles de Villiers-sous-Grez et Recloses.

Le bureau se compose de :

Jérôme MENDIELA, Président
Delphine MILANDRE, Secrétaire
Marie Laure SABATE, Secrétaire adjointe
Caroline LAURENT, Trésorière
Florence MOUCHOT, Trésorière adjointe.

L'association organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

- fête des jonquilles
- bal masqué
- galette des rois
- course d'orientation
- kermesse

Pour l'année à venir, différents projets sont en étude, à savoir :

- pot de rentrée avec le corps des enseignants et les parents
- loto des enfants et des adultes
- et bien sûr, les manifestations habituelles (fête des jonquilles, kermesse)

N'oublions pas de remercier nos deux mairies et tout particulièrement la commune de Villiers-sous-Grez pour le prêt de ses locaux.

Jérôme MENDIELA
Président

3-LES ENVAHISS'NOTES

Les Envahiss'notes dirigés par Laurence Leroy et accompagnés par Bernard Leroy ont démarré l'année 2001 en chantant « Panique au grand Azur », opéra de Julien Joubert à Villiers-sous-Grez, avant de le jouer quinze autres fois dans la région, en Auvergne et dans le Jura.

En 2002, ils participent au « printemps des poètes » qui honore Georges Brassens. Parallèlement, ils débutent le travail sur « La nuit des toiles », opéra de Boris Clouteau et soutiennent la chorale « A travers chants » dans le Requiem de Mozart.

Vient le temps des départs … en fêtant ses dix ans autour d'un grand banquet au stade, en juin 2004, les Envahiss'notes changent d'effectif, car bon nombre de chanteurs ayant atteint l'âge « canonique » de 19/20 ou 21 ans, partent faire des études en d'autres lieux.

Dans sa nouvelle formation, les Envahiss'notes participent au concert donné pour le Burkina Faso en mai 2005 et chantent en septembre 2005 dans la carrière de Moigny-sur-Ecole en collaboration avec le Parc du Gâtinais. (PNR)

Pour l'instant en repos, l'association existe toujours pour garder la porte ouverte sur le chant choral chez les jeunes.

Laurence LEROY
Présidente



4-LES ACTIONS DU CLUB DES AÎNÉS

Le chemin de croix

Conférences : Code de la route
Euro
Prévention des chutes avec P. MICHOU
Parler Gâtinais avec M. MÉTAIS
Marais de Larchant avec N. AMIOT et B. BACHET

Visite de musées: Musée du safran de Boynes
Musée du Père Mousset
Musée des outils et des masques à Nibelle =>

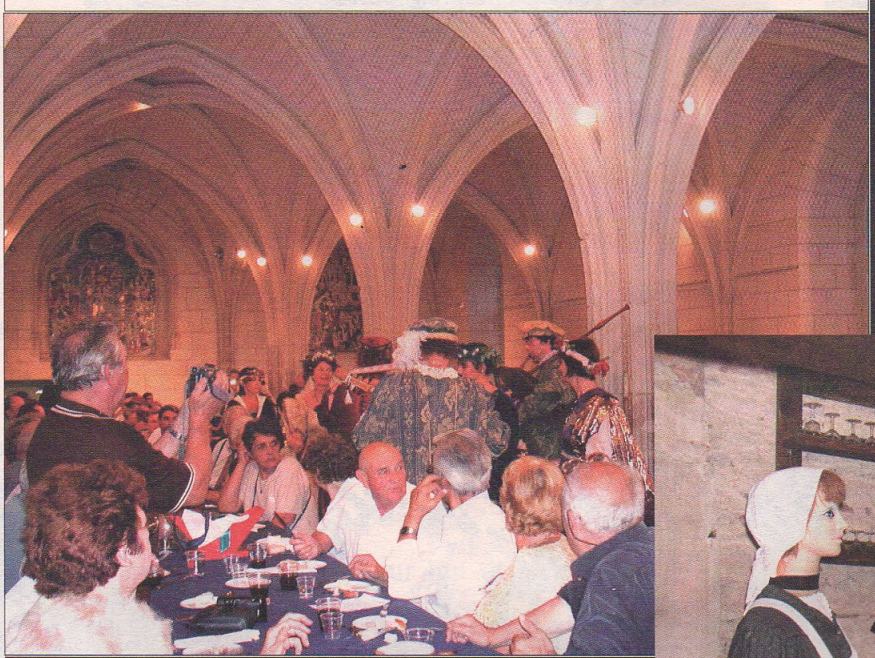
10 repas dont repas médiéval à Ferrières.

Ballades hebdomadaires dont Arboretum des Barres
Croisière à Chalette
Château de Yèvres-le-Chatel
Orchidéales à Beaune-la-Rolande

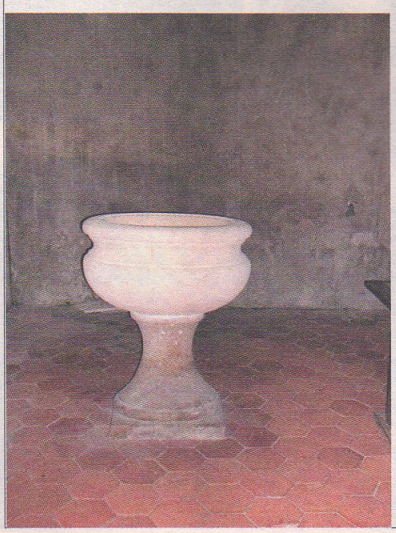
Brocantes annuelles chaque été.

André SURGET









5-« LES AMIS DE VILLIERS »

Réfection des Fonds Baptismaux

Visite de l'église et du clocher

Donations à la mairie de tapisseries : La vigne - Le pressoir - Photo aérienne - Tableau de Poussin

La croix du nouveau cimetière

AS



6-LE COQ CHANTANT

L'association du coq chantant a été crée le 24 janvier 2004 par un groupe d'amis aimant faire la fête afin de faire revivre au village des soirées dansantes et des manifestations d'autrefois.
Le but du coq chantant est de faire sortir les Villarons pour faciliter les rencontres dans la convivialité entre toutes les générations et permettant aussi l'intégration des nouveaux arrivants au village.
Durant ces trois années d'existence nous pensons avoir atteint nos objectifs vu l'intérêt que les Villarons nous ont témoigné en participant massivement à nos manifestations ainsi que la sollicitation régulière des Villarons pour d'autres soirées à venir.
Voici le récapitulatif de nos différentes prestations :

-20 mars 2004 loto
-8 mai 2004 soirée country
-12 juin 2004 repas champêtre
-20 novembre 2004 soirée disco
-5 février 2005 loto
-8 mai 2005 soirée espagnole
-19 juin 2005 journée pêche
-26 novembre 2005 soirée bavaroise
-25 février 2006 loto
-6 mai 2006 soirée caraïbes
-25 novembre 2006 soirée parisienne
-27 janvier 2007 loto
-12 mai 2007 soirée marine
et dans l'avenir
-13 octobre 2007 loto
-24 novembre 2007 soirée mille et une nuits

Nous sommes en parfaite harmonie avec la Municipalité concernant la semaine de « **Villiers-sous-Grez en fête** » devenue aujourd'hui « **le mois en fête de Villiers-sous-Grez** » compte tenu de la diversité des associations du village permettant à tous de trouver satisfaction.
Vu l'enthousiasme des Villarons, le coq chantant poursuivra ses activités dans la même orientation en espérant satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.
Nous tenons à remercier la municipalité, les employés municipaux et plus particulièrement, Jean LEPAGE, 1ER Adjoint, ainsi que, naturellement, Monsieur le Maire Alain CHAMPION pour les aides et la subvention allouée à notre association. Merci à tous les Villarons et Villaronnes,

L'équipe du Coq Chantant

Le BUREAU

h.Milandre l.Milandre g.Guillon r.Antoine



v.Kerveillant s.Lepage k.Guillon

7-EXPRESSIONS LIBRES

L'association loi 1901 Expressions Libres a été fondée en 1997 à deux fins. En premier lieu permettre la création d'un festival de théâtre amateur et en second lieu offrir une structure juridique ouverte pour accueillir des ateliers d'animations aux activités variées mais toutes culturelles et (ou) ludiques. L'équipe de départ toujours vaillante est composée de Michel UNION secrétaire, Pierre CHAMPION trésorier et moi-même Yves LECHEVALLIER comme Président et même si elle n'est pas dans les statuts, Odile LECHEVALLIER en co-présidente et animatrice en chef. Il y a eu quatre éditions du Festival de théâtre aujourd'hui suspendu : 1999, 2001, 2003 et 2005. Beaucoup de bénévoles sont venus renforcer le noyau dur et je profite de l'occasion pour remercier dans le désordre Marie-France CHAMPION, Anne-Marie et Bernard LESCHIER, Joël POULAIN, Michèle SAUCEROTTE, Dominique CERAUDO, Eliane et Jacques MAILLOT, Bernadette et Pierre DAVID sans oublier nos jeunes as de la technique toujours prêts à mettre en œuvre son, lumière et vidéo : Cyril UNION, Sébastien CANAC, Joanny POULAIN, Mathieu CITERNE, mes enfants, et que ceux que j'oublie me pardonnent. Pour l'instant un peu de fatigue, trop d'occupations professionnelles et autres, une certaine inertie et lourdeur administrative ont provoqué cette suspension. Nous réfléchissons à d'autres formules plus simples, les contacts sont toujours là.

Comme vous avez pu le remarquer le festival avait lieu tous les deux ans. L'année creuse était pour nous l'occasion de monter un spectacle ou une soirée unique. Cette envie demeure et Expressions Libres continue régulièrement à créer une animation à Villiers. Ainsi en 2001 Ram Dam a présenté un spectacle pour les plus petits. En 2002 nous avons eu le plaisir de faire une soirée cabaret avec Annick CISARUK qui chantait Aragon, Prévert, Vian, Ferré…. Elle reste dans nos têtes. 2002 encore avec l'aide plus qu'importante de la Société de Chasse de Villiers, une « Soirée Gauloise » avec orchestre breton et danses du cru. 2003, en plus du Festival mais toujours avec la participation active de la Société de Chasse, une soirée Guinguette haute en couleur. 2006, nouvelle soirée cabaret avec Les Oiseaux de Passage un orchestre de qualité au service d'un chanteur dans la grande tradition de la Chanson Française, des créations originales et des standards. Et puis cette année nous avons fait venir à Villiers « Toujours les Mêmes », une chorale un peu disjonctée, remuante, pas prise de tête mais abordant des sujets qui grattent. Tous les spectateurs sont sortis avec le sourire, rien à ajouter.

En second lieu j'écrivais en introduction « offrir une structure juridique pour accueillir… » Ainsi au sein de notre association nous avons accueilli un temps le club d'aéromodélisme présidé par François Marlin. Cette activité s'est arrêtée faute de combattant et surtout d'avoir trouvé un terrain à Villiers en remplacement de celui qui était utilisé à La Chapelle. Un autre atelier continue ses activités : Evènements Nocturnes. Présidée par Cyril UNION cette section a monté de nombreuses soirées techno, karaoké, a organisé des nuits du nouvel an et reste en éveil pour le futur. Actuellement les moteurs d'Evènements Nocturnes s'occupent d'asseoir leur carrière professionnelle. Gageons qu'ils nous réservent des surprises pour l'avenir et qu'ils trouveront à transmettre le flambeau. Ces deux exemples vous montrent la large palette d'activités qu'Expressions Libres peut accueillir dans sa structure. Si vous avez une idée d'animation culturelle et (ou) ludique mais que vous n'avez pas envie de vous lancer dans la création d'une association, n'hésitez pas à nous contacter. A partir du moment où votre idée aura été agréée, vous serez indépendants et libres de développer votre atelier composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier de votre choix. Seule contrainte, un droit de regard du bureau « mère » sur les finances et la moralité de l'activité. Ce bureau reste juridiquement responsable de l'activité des différents ateliers.

L'avenir, je l'espère, sera fait de nouveaux ateliers, de nombreuses soirées, de nouvelles activités théâtrales. Nous pensons entre autres, à des soirées de « théâtre à domicile ». Si le cœur vous en dit, que vous avez de quoi accueillir même en hiver une trentaine de personnes autour d'un « espace scénique » dans une grande pièce ou une grange aménagée signalez le nous et vous ferez partie du futur d'Expressions Libres.

Yves LECHEVALLIER
Président

8-SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

La chasse de Villiers-sous-Grez est une chasse traditionnelle, soit au chien courant, soit au chien d'arrêt qui a lieu sur une surface totale d'environ 1.600 hectares.

Le gibier chassé est de deux sortes :

Les grands animaux tels que cerfs, biches, chevreuils, sangliers

Le petit gibier tel que lièvres, lapins, perdrix, faisans, et pigeons.

Chaque année un plan de chasse est établi avec la Fédération et, par exemple, pour la dernière campagne de chasse, 2006/2007, le plan de tir pour les grands animaux a été intégralement réalisé, à savoir 26 chevreuils, 1 cerf, 2 daguets, ainsi que 14 sangliers, et ceci sur l'ensemble du territoire.

Pour le petit gibier, il n'y a que peu d'informations, mais il y a évidemment une majorité de faisans et de pigeons, car lièvres et perdrix se font rares.

L'ancien bureau était composé de :
Président : Robert FOUGÈRES, Vice-président : Philippe BOJKO, Trésorier : Richard ANTOINE, Secrétaire : Jacky HACQUIN, ainsi que deux administrateurs, Jean-Marie FOUGÈRES, et Jean Michel DEBU.

Le 10 juin 2007, l'assemblée générale a entériné ma démission pour raisons personnelles, et a élu un nouveau président.

Le nouveau bureau est le suivant :
Président : Jacky HACQUIN, Vice-président : Philippe BOJKO, Trésorier : Richard ANTOINE, Secrétaire : Jacky HACQUIN, ainsi que six administrateurs, Arnaud CHARPENTIER, Jean Michel DEBU, Jean-Marie FOUGÈRES, Robert FOUGÈRES, Olivier GUILLON, et Jean Pierre TINOT.

Le président sortant souhaite à tous une bonne saison 2007/2008.

Robert FOUGÈRES
ancien Président de la société de chasse

9-GIC COMMANDERIE – 77 SUD

Après dix ans d'existence en 2006, le GIC COMMANDERIE – 77 SUD gère les populations de chevreuils et de grand gibier.

Le conseil d'administration se réunit deux fois par an pour décider du nombre d'animaux à attribuer à chaque société de chasse. Les grands cervidés ayant du mal à s'implanter, il a été décidé de ne plus attribuer de cerf pendant trois ans, à partir de 2006, le tir des biches étant interdit depuis la création du GIC.

Un comptage effectué en 2004 a fait apparaître une population de 20 à 25 chevreuils par cent hectares, pour dix espérés.

Claude CHARPENTIER
Président



10-TENNIS CLUB DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Depuis 2001, le nombre d'adhérents au Tennis Club de Villiers-sous-Grez est stable.

-L'école de tennis se situe selon les années entre 30 et 35 enfants, et depuis trois ans un cours de mini-tennis a été mis en place, ce qui, compte tenu des cinq heures de gymnase dont nous disposons, ne nous permet pas de prendre plus de 30 enfants.

On notera que les petits de 2001 sont maintenant les grands du court compétition, bien souvent classés entre 30 et 15/3.

Merci au club, aux éducateurs, aux parents et aux soutiens pour cette réussite.

-30 à 35 adultes fréquentent les courts essentiellement pendant la belle saison.

Soit un total de 60 à 70 membres.

En 2003, le Tennis Club de Villiers-sous-Grez a fêté ses 20 ans. Une cinquantaine de personnes ont célébré l'événement au cours d'une soirée au foyer rural. Sur les 6 membres fondateurs étaient présents Bernard Bachet, Pierre Champion, Michel Poulain, les 3 autres membres Nicolas Céraudo, Denise Laborde-Milaa, Jean-Pierre Marsault n'avaient pu se rendre disponibles.

Ce fut une occasion d'évoquer le démarrage de la première saison en 1985, après la construction des deux premiers courts en enrobé routier, où 156 joueurs se disputaient le privilège de trouver une heure de court disponible, surtout en fin de semaine. Il faut dire que le tennis avait le vent en poupe après la victoire de Yannick Noah en 1983.

Depuis de nombreux courts ont été réalisés dans beaucoup de villages, grâce en particulier à l'opération 5000 courts initiée par la Fédération, ce qui a eu pour effet de répartir les joueurs sur d'autres installations et ainsi beaucoup de clubs ont vu leur effectif diminuer. L'engouement pour le tennis est aussi un peu tombé, bien qu'il ait depuis deux ou trois ans une légère tendance à remonter.

Cette tendance se manifeste en particulier par le nombre de jeunes qui fréquentent les écoles de tennis.

Nous nous efforçons, malgré les dégradations souvent volontaires, de maintenir nos installations en état. Côté surface de jeu, le quick a été repeint en 2005 et le court, mis à la disposition des jeunes rollers, a été nettoyé et repeint par nos soins au printemps 2007. Merci aux 25 volontaires qui ont participé à cette opération et à Philippe Berger qui a organisé celle-ci.

Le court central, malheureusement ne peut être amélioré, car trop de parties affaissées provoquent des flaques. Une réfection totale de cette surface serait nécessaire, mais l'état de nos finances ne le permet pas.

Un chantier grillages est à entreprendre la saison prochaine.

Pour l'école de tennis, suite au départ de notre professeur Jean-Sébastien Leseuil qui était avec nous depuis de nombreuses années, nous avons dû faire appel à des intervenants de l'Entente Sportive de la Forêt. En 2006, Basile Leroy également de l'E.S.F. a commencé et réussi sa formation d'éducateur 1er degré dans le cadre de notre club. Il prépare actuellement le second degré.

Par ailleurs un autre jeune Kevin Carrère commencera l'an prochain sa formation d'éducateur 1er degré. Ainsi, d'ici deux ans, le club aura deux formateurs et pourra faire face aux demandes des jeunes.

Nous souhaitons étudier la mise en place d'un partenariat avec le R.P.I., de façon à introduire le tennis à l'école.

En 2006, le club a adopté de nouveaux statuts qui lui ont permis un agrément Jeunes et Sports, ouvrant droit aux subventions du CNDS (Comité National de Développement du Sport).

Tout cela s'est fait grâce à la participation des parents pour l'école de tennis et des municipalités de Villiers-sous-Grez et de Recloses qui nous ont alloué des subventions substantielles au cours de ces dernières années.

Depuis l'instauration des animations du mois de mai, le T.C.V. fait découvrir aux jeunes volontaires les joies du tennis, dans une séance d'initiation. En 2006, un barbecue avait eu un certain succès. Malheureusement l'édition 2007 n'a pas eu lieu pour cause de mauvais temps.

Le bureau du club est composé actuellement de Pierre Champion, Président, Dominique Viron Secrétaire, Brigitte Pardon Trésorière, Basile Leroy chargé de l'animation sportive, Dominique Céraudo , Laure Poulain, membres.

Rappel du montant des cotisations annuelles.

Pour les moins de 14 ans	15€
Pour les 14/18 ans	30€
Pour les plus de 18 ans	60€

L'inscription à l'école de tennis pour l'année 2007/2008 sera de 110€ plus la licence de 11€.
Les inscriptions se feront le **jeudi 13 septembre** sur les courts de Villiers de **18 heures à 19 heures 30** et la reprise des cours aura lieu le **jeudi 27 septembre** au gymnase de La Chapelle La Reine.

Vous trouverez toutes ces informations sur le site du club **http://tcvilliers.free.fr**

Dernière Minute

Basile Leroy, notre éducateur a organisé en juin, sur deux fins de semaine, les 16 et 23 juin, un tournoi regroupant 56 participants appartenant aux écoles de tennis des clubs du Vaudoué (Entente Sportive de la Forêt), de Malesherbes, de Souppes-sur-Loing, d'Ury et de Villiers-sous-Grez (T.C.V.). Ces joueurs ont été répartis en trois tableaux, les élèves du primaire, les collégiens et lycéens, et les adultes.

En dépit des conditions climatiques parfois difficiles, la compétition est allée à son terme normalement et le dimanche 24 juin se sont disputées les phases finales, devant de nombreux parents venus encourager leurs enfants.

Ces phases finales ont donné lieu à de très beaux matchs qui prouvent la vitalité de ces écoles de tennis.

Chez les élèves du primaire en finale, Théo Gauthey d'Ury a battu Pierre Popu de l'E.S.F.
Chez les collégiens et lycéens, c'est Marc Emmanuelli du T.C.V. qui s'est imposé face à Florient Pouget de l'E.S.F.
Chez les adultes c'est Antonin Leroy du T.C.V. qui a battu Sébastien Ramon de l'E.S.F.

Cette manifestation très conviviale a permis à tous ces participants de se connaître et de pouvoir se rencontrer ultérieurement et à tous les accompagnateurs de partager des pique-niques autour du barbecue et des plats préparés par des parents.

Merci d'abord à Basile pour cette belle organisation, aux participants et aux supporters.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Pierre CHAMPION
Président



11-ASSOCIATION DES BOULISTES DE VILLIERS-SOUS-GREZ

L'important, ce n'est pas seulement de participer…..mais de s'entraîner !...surtout à tirer !

Les entraînements ont lieu tous les jeudis après midi et les vendredis soir, mais il n'est pas interdit de le faire individuellement.
Cela permet de participer, chaque dimanche, aux concours qui ont lieu en Seine et Marne ou dans des Départements voisins …et d'obtenir de bons résultats.
Dans les dernières années, ceux-ci ont été obtenus aux Championnats :
1999 Champion de Seine et Marne, en quadrette à Meaux, avec qualification aux Championnat de France à Jouy-en-Josas
2002 Champion de Seine et Marne, en quadrette à Melun avec qualification aux championnats de France à Macon.
Cette année, 2 équipes participent les 16 et 17 juin aux Championnats de Seine et Marne, en quadrettes qualificatives pour le Championnat de France à Macon.
Au mois d'octobre a lieu un Concours inter sociétaires *tête à tête.*

Serge PICARD
Président

ASSOCIATIONS CANTONALES

1-L'ASSOCIATION SAUVEBOIS

La création de l'association SAUVEBOIS :

C'est une association de type loi 1901, c'est-à-dire sans but lucratif.

Son nom complet est : **ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE GESTION DES BOIS PRIVES DE GREZ, LARCHANT, RECLOSES, ST PIERRE LES NEMOURS ET VILLIERS SOUS GREZ (SAUVEBOIS).**

Son siège social est à la mairie de Villiers-sous-Grez.

Elle a été créée le 18 janvier 2003 pour s'opposer à la volonté de l'Etat d'agrandir la forêt domaniale de Fontainebleau sur 1100 hectares de bois privés situés sur 5 communes.

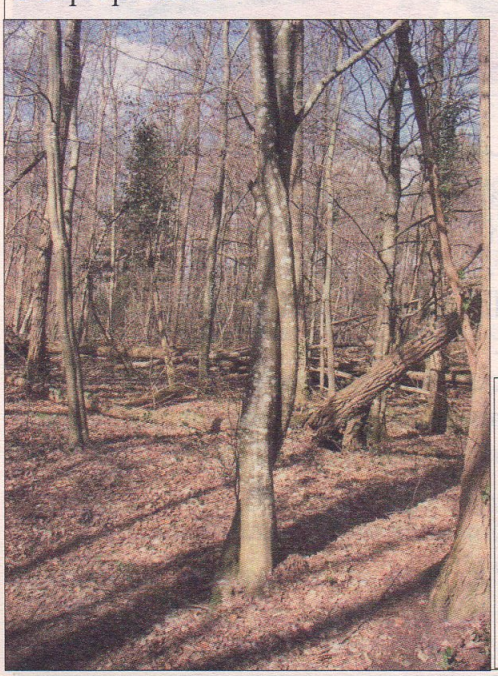
Les buts de l'Association SAUVEBOIS

Elle sert à :

- défendre la propriété privée et l'usage des bois privés sur les communes de Grez sur Loing, Larchant, Recloses, Saint Pierre les Nemours et Villiers sous Grez.
- aider les propriétaires forestiers dans la gestion de leurs bois
- aider les usagers de la forêt par la connaissance de leurs droits

Les adhérents :

Ce sont des propriétaires concernés et également des usagers de la forêt : amoureux de la nature, promeneurs pédestres, randonneurs à pied ou en VTT, cavaliers, chasseurs, et tous ceux qui s'insurgent contre le principe de ce projet d'expropriation.



L'association comptait 200 adhérents en 2006 (140 propriétaires et 60 usagers de la forêt).

Une curiosité végétale qui a résisté à la tempête dans les bois de Villiers

Les actions de SAUVEBOIS depuis sa création

1) lutter contre l'expropriation

Sauvebois a déposé un recours contre l'Etat auprès du Tribunal Administratif de Melun, d'abord en août 2003 puis en octobre 2004 en vue de faire cesser la procédure d'expropriation, mais le Tribunal Administratif n'a toujours pas tranché.

La commune de Villiers-sous-Grez et un certain nombre de propriétaires ont contesté devant le Tribunal de Grande instance de Melun en juillet 2006 le tarif proposé par l'Administration par une décision du 14 juin 2007, le TGI a donné largement satisfaction aux propriétaires en leur accordant de 20 à 50% de plus que l'estimation de l'Administration. Naturellement cette décision ne s'appliquera que dans le cas ou l'autorité expropriante triompherait)

Enfin, Sauvebois aide les propriétaires dans les démarches administratives en relation avec la procédure d'expropriation.

2) sécuriser les bords de routes et de chemins

Partant du constat que des arbres penchent dangereusement au-dessus des routes et des chemins, Sauvebois a lancé en collaboration avec les communes concernées une opération de sécurisation des bords des routes communales forestières. La même action sera menée pour les chemins forestiers communaux dont le sentier de grande randonnée GR13 pendant l'hiver prochain.

3) donner des informations sur la forêt et le travail du bois

Sauvebois aide les propriétaires pour la gestion des bois par des fiches de conseils pratiques, des exercices pratiques sur le terrain pour l'entretien des bois, la démonstration de techniques modernes comme une scierie mobile.

Sauvebois tient un stand d'informations sur le travail en forêt et sur les activités de l'Association, au cours des fêtes locales des communes avoisinantes qui le souhaitent ou à Villiers-sous-Grez et sera présente au Salon du Livre et du Patrimoine.

L'avenir

Enfin, n'oublions pas que le bois est une énergie renouvelable et sera sans doute pour nos petits villages une richesse sur les plans économiques, écologiques et touristiques. Préservons notre patrimoine !

Nelly AMIOT
Présidente

2-ENTENTE SPORTIVE DE LA FORÊT (ESF)

Tout d'abord, les membres du bureau de l'E.S.F. tiennent à remercier la municipalité de Villiers-sous-Grez pour son aide tant par sa subvention annuelle que par la mise à disposition de plusieurs sections de l'E.S.F. de ses installations, stade et salles au foyer rural.

Les activités sportives qui se sont déroulées à Villiers depuis 2001 sont les suivantes :



Démonstration de Tai Chi

Football.
Match adultes et jeunes le samedi et le dimanche.
Tournoi de jeunes.

Danse.
Mercredi de 10 à 12h pour les enfants 3 à 6 ans.
Vendredi de 17 à 21h pour les plus de 6 ans.

Tai Chi.
Depuis la rentrée 2006, le tai chi pour débutants et confirmés a lieu au foyer rural le jeudi soir de 19 h à 21h45.

Par ailleurs, l'assemblée générale de l'E.S.F. de 2003 s'est déroulée au foyer rural de Villiers-sous-Grez, ainsi qu'un comité directeur en 2005.

Pierre CHAMPION
Trésorier de l'ESF





<= Démonstration de scierie mobile à Villiers-sous-Grez, le 24.09.05

3-LES AMIS DU PATRIMOINE DU CANTON DE LA CHAPELLE LA REINE

Depuis 1987, Les Amis du Patrimoine du Canton de La Chapelle la Reine, groupés en Association et sous l'impulsion de leur Président fondateur Raymond POCHON, ancien Conseiller Général et de leur Président d'honneur Roland Garnier, malheureusement tous deux décédés prématurément, ont pour objectifs énoncés dans leurs statuts…la découverte, la connaissance, la conservation, la préservation, l'entretien, la restauration et la mise en valeur du patrimoine (historique, culturel, ethnologique, archéologique, naturel…) du canton de La Chapelle la Reine.

Pour ce faire, ils organisent et soutiennent toutes actions susceptibles de concourir à ces objectifs, telles que : recherches, publications, visites, expositions, conférences, etc…

Un conseil d'Administration actif propose des activités variées susceptibles d'intéresser toutes les personnes ayant des attaches familiales ou sentimentales avec notre canton.

Nos activités

- un site Internet (350 pages d'informations mises à jour régulièrement, plus de 1000 illustrations), régulièrement consulté.
- une réédition de quelques cartes postales anciennes des villages du canton.
- la publication de 6 revues Passé Présent, bulletin annuel de notre association d'une soixantaine de pages chacun
- la publication d'un CDRom n°1 en décembre 2003
- des conférences (une ou deux conférences annuelles) :

En 2001 : La photographie aérienne et l'archéologie
Fermes et châteaux autour de Chevrainvilliers
En 2002 : Les abris ornés du massif de Fontainebleau et les problèmes liés à leur conservation
En 2003 : L'architecture des églises rurales du Gâtinais
Les guerres de la première moitié du XXème siècle dans la mémoire locale
En 2004 : Petites histoires de reliques et grandes histoires de pèlerinages : croire au Moyen-Âge
Coches d'eau et bateaux à vapeur, le voyage sur la Seine entre 1750 et 1850
En 2005 : Les croix de chemin en Beauce
En 2006 : Du XVIII ème au XXIème siècle, les femmes et le monde agricole

- des sorties (une ou deux visites annuelles, le plus souvent une visite dans le canton et une visite hors canton)

En 2001 : Chatenoy, l'ancien château et l'église
En 2002 : Bourron, le château et l'église
Noisy sur Ecole, l'église et une promenade au bord de la rivière École
En 2003 : Méréville, le village, le parc du château, les cressonnière
En 2004 : Villiers-sous-Grez, promenade dans un village du Gâtinais français
Pithiviers, la vieille ville
En 2005 : Moret-sur-Loing
Jacqueville, le village, l'église, le puits, l'ancien donjon
En 2006 : Nanteau sur Essonne, l'église, les bois et les carrières, un abri rupestre orné
Ferrières en Gâtinais, une bourgade à l'ombre de son abbaye



« La vie rurale dans 23 pays étrangers et en Gâtinais »
Exposition à Ury avec Les Amis du Patrimoine

En 2007 : Rumont, un village autour de son château

- des expositions (une exposition tous les deux ou 3 ans)

En 2001 : L'eau au fil du temps
En 2003 : La vie rurale dans 23 pays étrangers et en Gâtinais
En 2006 : l'école… hier

- des publications en liaison avec une exposition

En 2001 : L'eau au fil du temps (Histoire de l'eau dans les communes du canton)
En 2003 : La vie rurale dans 23 pays étrangers et en Gâtinais
En 2006 : L'école… hier (L'enseignement dans les villages du canton)

- une participation aux Journées du Patrimoine :

En 2003 : participation à Noisy 15000 ans d'histoire, un site, un village, une église
En 2004 : organisation de visites des églises d'Achères, Amponville, Buthiers, Burcy, La Chapelle la Reine, Ury, Villiers-sous-Grez
En 2005 : organisation de visites des églises de Boissy, Recloses, Ury, des villages de Jacqueville et Villiers

Nos projets en cours

- Etre présent au salon du Livre et du Patrimoine
- Réaliser un inventaire photographique du petit mobilier de nos églises
- Etablir les relevés des baptêmes, mariages et sépultures pour toutes les paroisses du canton
- Publier un CDRom n°2

Pour contacter les Amis du Patrimoine :
Nelly Amiot 01.64.24.29.88
Joël Poulain 01.64.24.26.63

Joël POULAIN
Délégué



Visite du château de Bourron par les Amis du Patrimoine

4-ASSOCIATION DES ANCIENS DU CANTON DE LA CHAPELLE LA REINE (AACLCLR)

L'association des anciens du canton a été fondée en 1973.
Elle regroupe tous les villages du canton, et compte actuellement 290 adhérents. Elle propose tout au long de l'année une diversité d'animations et de voyages, à raison d'une ou deux manifestations par mois, plus un voyage en France de plusieurs jours au printemps et à l'étranger au mois de septembre.

2001 : la Corrèze et le Maroc,
2002 : Carnaval de Nice, lac du Bourget et le Castelet
2003 : Lac d'Annecy, Albertville, Aragon en Espagne
2004 : Les îles Canaries, le Pas de Calais
2005 : Le Puy du fou, le Portugal
2006 : Vienne, Prague, Budapest, l'Aveyron et le viaduc de Millau

En ce qui concerne plus spécialement les activités 2007,

-janvier : opérette hommage à Luis Mariano – La galette des rois
-février : soirée théâtre (Les Bodin) et l'après midi, loto
-mars : Âge tendre et tête de bois… L'assemblée générale
-avril : déjeuner voyageur, après midi Show vision et banquet annuel
-mai : opéra Garnier et Canal Saint Martin, ainsi qu'une sortie dans l'Orne
-juin : la Suisse en train de montagne

Et pour l'avenir :

- septembre, séjour en Bretagne : Le Croisic
- octobre : une journée dans le Morvan et une journée relais du Miel
- novembre : après midi loto et enregistrement d'une émission TV
- décembre : une journée non encore déterminée.

Janine FRAIX
Présidente

NOTE DE LA RÉDACTION :
Ils ont du souffle … ces jeunes gens.

Commune de Villiers sous Grez — Amicale Villaronne

Salon du Livre et du Patrimoine

Foyer Jean-Louis Garban
Villiers Sous Grez



DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2007
de 10h à 18h

Librairie Marion (Nemours)
Librairie Michel (Fontainebleau)
des auteurs signeront leurs livres :

Bernard Giraudeau, Jean-Pierre Dintilhac, Jacques Gourguechon, Delphine Chauvin, Nicole Chibneff-Bruneau...

Venez nombreux faire vos achats de Noël et applaudir les lauréats du concours de nouvelles, découvrir les richesses du patrimoine batî

avec l'association des Amis du Patrimoine du Canton de La Chapelle la Reine.
Le Parc Naturel du Gatinais Français ,
vous intéresser au patrimoine forestier, avec Sauvebois.